

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2002.

La séance est ouverte à 17 heures 45 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Nous commençons le Conseil Municipal.

(Monsieur PECHARMAN procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIÈR, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, DESWARTE, ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mme MAHIEU, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MOREAU, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, MM. PLANCKE, QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, M. TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : MM. DECOCQ (pouvoir), DEGREVE (pouvoir), Mme DEMESSINE (pouvoir), MM. de SAINTIGNON, DURAND, Mme MALLEVILLE (pouvoir), M. MUTEZ (pouvoir), Mme POLIAUTRE, MM. SINAGRA (pouvoir), SULMAN (pouvoir).

Madame le Maire - Mes chers collègues, mesdames et messieurs, je voudrais tout d'abord vous expliquer le pourquoi de ces petits chocolats sur votre table. Vous savez que le Conseil Municipal a changé de date puisque la salle avait été réservée pour la fête du chocolat le week-end dernier. J'ai expliqué au Président des pâtisseries-chocolatiers qu'il était quand même important de remercier les conseillers qui avaient accepté ce changement de date... Voilà donc pourquoi ces quelques petits chocolats vous sont offerts !

En raison de ce changement de date, Monsieur Pierre de SAINTIGNON est absent, retenu par une réunion professionnelle importante à Paris. Je voudrais aussi vous demander d'excuser Yves DURAND qui participe au débat sur la décentralisation à l'Assemblée Nationale.

Je voudrais bien évidemment aussi, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, faire part de tous nos vœux de prompt rétablissement à Christian DECOCQ. Nous sommes, les uns et les autres, en contact avec lui, parfois plusieurs fois par semaine. Nous avons été rassurés sur le fait que l'opération se soit bien déroulée et qu'il reprend des forces lui permettant de nous rejoindre, très certainement, au prochain Conseil municipal. Mais au-delà des mots plus personnels dont j'ai pu lui faire part par téléphone, je souhaitais dire à l'Opposition et à lui-même que nous attendons avec impatience son retour et lui souhaiter un rétablissement plein et entier.

Ce Conseil municipal ne sera pas obligatoirement très long, mais il est très important puisque Bernard ROMAN va présenter le débat d'orientation budgétaire, Catherine CULLEN la politique culturelle de la Ville et Michel CUCHEVAL la politique du handicap avec un petit accent particulier sur "l'Année du handicap".

Nous avons donc trois sujets essentiels mais avant cela, il me revient de rendre l'hommage de la Ville -ce que je fais avec un très grand plaisir- à Mademoiselle Geneviève TOURNOUER qui a pris sa retraite cet été. J'avais annoncé son départ au dernier Conseil municipal, mais je souhaitais que nous puissions lui rendre hommage publiquement. Je rappelle, pour ceux qui ne le sauraient pas -mais je crois que tout le monde le sait- que Mademoiselle TOURNOUER était Conservateur en

.../...

chef de la Ville de Lille, Directrice de la médiathèque Jean LÉVY et de nos sept bibliothèques de quartier.

Je voudrais d'abord la saluer chaleureusement aujourd'hui, associer d'ailleurs à cet hommage notre Maire honoraire Pierre MAUROY, ainsi que Sarah PHEULPIN-COQUEL, Conseillère municipale déléguée aux bibliothèques et à la lecture publique, et puis l'ensemble des services, en particulier Régis CAILLAU, puisque Mademoiselle TOURNOUER est quasiment, il faut bien le dire, même si sa modestie doit en pâtir, une institution dans notre maison.

Son évidente compétence, sa légitime autorité -car il est des gens d'une autorité imposée- mais la sienne était légitime, appuyée sur ses compétences et aussi sur son grand humanisme, que chacun reconnaît aujourd'hui. Je crois que sans elle nous n'aurions pas pu, comme l'avait souhaité Pierre MAUROY, comme nous continuons à le faire, développer depuis près de vingt ans le réseau des bibliothèques municipales depuis son entrée dans la Ville en octobre 1983.

Votre action déterminée et passionnée pour la lecture publique -et comme nous sommes quelques-uns dans ce Conseil municipal à la partager avec vous, je voulais y insister particulièrement- a permis aux Lillois de bénéficier d'un véritable réseau de 8 bibliothèques. La médiathèque Jean LÉVY à Lille-Centre qui est, il faut le souligner, l'une des premières de France, à la fois par la qualité de son patrimoine, mais aussi par son nombre de visiteurs, plus de 400.000 entrées annuelles, c'est à l'évidence un équipement culturel majeur dans notre ville. Et puis, les 7 bibliothèques implantées aux Bois-Blancs, à Fives, Lille-Sud, Moulins, au Vieux-Lille et à Wazemmes, où plus de 30.000 personnes sont inscrites, soit près de 15 % de la population de Lille, ce qui est évidemment tout à fait essentiel.

Avec plus d'un million de prêts de documents chaque année, 700 classes desservies, 12.000 enfants en contact avec le livre, je crois que le réseau de la lecture publique à Lille n'est plus aujourd'hui à démontrer. Il faut dire très simplement que Mademoiselle TOURNOUER avait une très grande ambition pour notre Ville et elle a eu raison de la porter parce que les résultats sont aujourd'hui là. Elle nous a aidés à développer, conforter, moderniser ce réseau, s'impliquant fortement d'ailleurs dans les nouvelles technologies, je pense à l'informatisation par exemple. Et puis, étant toujours aussi à la pointe, je voudrais saluer là aussi votre implication personnelle, sur la valorisation du nouveau métier des médiateurs du livre dans lequel vous vous êtes beaucoup impliquée.

Mademoiselle TOURNOUER n'aime pas que l'on parle d'elle, mais je crois qu'il faut dire qu'elle a su réaliser l'ensemble de ce travail avec une très grande passion et en même temps une très grande discrétion, comme souvent d'ailleurs le sont les personnes qui aiment le livre, je l'ai remarqué. De la passion, mais aussi de la discrétion, peut-être parce que le livre nous amène à la fois à partir ailleurs, donc à se passionner pour d'autres univers, pour d'autres, pour l'extérieur et en même temps à être capable de se retourner sur soi-même.

Ce travail considérable va évidemment être poursuivi par votre successeur qui va s'attacher à achever, avec le soutien de Sarah PHEULPIN-COQUEL, notre réseau de bibliothèques dans tous les quartiers. Vous savez qu'une bibliothèque va ouvrir Faubourg de Béthune au cours de l'année 2003 et, à terme, nous pourrions engager une réflexion sur la création d'une bibliothèque médiathèque à vocation régionale. Je sais que c'est aussi une idée qui court dans la tête de Pierre MAUROY. C'est pour dire que nous avons encore de grands projets dans ce domaine, chère Mademoiselle, qui vous tient tant à cœur.

Je forme le vœu aussi, après tout ce travail, que Lille puisse recevoir prochainement le label national de « Ville Culture » qui est décerné aux Villes qui développent un plan de lecture publique en partenariat avec l'ensemble des auteurs du livre : les bibliothèques, les libraires dont je voudrais dire d'ailleurs que nous avons un réseau de libraires dans notre ville tout à fait important et, récemment

.../...

encore, deux nouvelles librairies dont l'une qui va vendre des livres en version originale si je puis dire, ce qui est une nouveauté tout à fait intéressante dans notre ville, mais aussi bien sûr les associations, les éditeurs et les enseignants qui jouent un rôle majeur dans cette approche de la lecture. Donc, un tel label de Ville Lecture serait, je crois, une belle récompense de l'action que vous avez menée depuis maintenant deux décennies à nos côtés.

Voilà ce que je souhaitais vous dire, simplement, parce que vous m'avez dit qu'il fallait le faire simplement, mais néanmoins en vous disant combien nous voulons vous remercier chaleureusement pour l'action que vous avez menée. Beaucoup de jeunes Lillois lisent aujourd'hui parce que Mademoiselle TOURNOUER a été là, dans notre ville, pour faire en sorte que la lecture publique se développe. Donc, je souhaitais vraiment vous rendre hommage et vous remercier et vous remettre à cette occasion la grande Médaille d'Or de la Ville de Lille.

(Remise de la Médaille à Mademoiselle TOURNOUER – applaudissements)

Je souhaite maintenant, dans le prolongement des modifications intervenues lors de notre dernier Conseil municipal, à la suite de la démission de Michel FALISE et de son remplacement par Pierre de SAINTIGNON sur la délégation au Conseil Communal de Concertation, l'entrée de Marc BODIOT sur les centres sociaux, de deux nouveaux adjoints, annoncer un dernier changement qui est un peu la conséquence du départ de Michel FALISE, celui de la nomination de la Présidente de la Commission de la démocratie participative et de la citoyenneté. Vous savez que les commissions sont normalement présidées par le Maire qui, bien sûr, délègue sa responsabilité à un membre de la Commission qui en devient alors vice-Président.

Madame Annick GEORGET succédera donc à Michel FALISE et je la remercie d'avoir accepté cette délégation. Je pense qu'elle est particulièrement à même de remplir cette tâche puisqu'elle exerce deux fonctions dans la Ville qui la désignent pour être Présidente de cette Commission. D'abord elle préside, depuis sa création, le Conseil Municipal d'Enfants qui a eu lieu dans cette salle même il y a quatre heures de cela -et nous venons de le tenir avec de nombreux adjoints et conseillers municipaux- et ensuite parce qu'elle est Présidente du Conseil de quartier Vauban-Esquermes et que, dans ces deux délégations, elle fait vivre la démocratie participative.

Aussi, je la remercie vivement d'avoir accepté de prendre la présidence de cette commission et je sais qu'elle continuera à la faire vivre avec, là aussi, une grande passion.

Je voudrais, avant que nous abordions les sujets à l'ordre du jour qui sont peu nombreux mais importants, dire quelques mots de mon inquiétude en ce qui concerne la réduction d'un certain nombre de crédits sociaux de l'Etat qui pose des problèmes à notre ville et à certaines associations. Nous avons été amenés à en parler lors de notre dernier conseil municipal, en ce qui concerne les crédits de prévention et d'aide à la toxicomanie.

J'ai écrit à Jean-François MATTEI sur ce problème puisque, je vous le rappelle, il y avait un gel du budget 2002 et une réduction des crédits 2003. Le gouvernement est revenu partiellement sur ses décisions, mais seulement partiellement, et nous continuons à avoir des inquiétudes en la matière, relayées par les associations qui, nombreuses dans notre ville, travaillent depuis longtemps auprès de ce public.

Le deuxième point que je voulais souligner c'est la grande inquiétude qui est la nôtre, en ce qui concerne les crédits emplois et insertion. Nous savons que le gouvernement n'a pas souhaité poursuivre le programme de pérennisation des emplois jeunes. Je voudrais redire ici que la Mairie de Lille a pris un engagement, celui d'intégrer les emplois jeunes de la municipalité au sein même des services de la Mairie, c'est ce que nous ferons d'ailleurs pour 130 d'entre eux dès l'année 2003. Nous

.../...

tiendrons donc notre engagement jusqu'au bout, même si l'accompagnement de l'Etat n'est pas là, mais je songe aujourd'hui à toutes les associations, les institutions qui, dans notre ville, avaient fait un effort majeur pour embaucher ces jeunes et qui, aujourd'hui, ont des inquiétudes pour l'avenir.

Nous sommes, bien évidemment, en train de chercher des solutions. Pierre de SAINTIGNON, Bernard CHARLES y travaillent, mais nous ne les avons pas encore. Je souhaitais en tout cas vous dire nos inquiétudes en la matière, comme d'ailleurs dans la réduction tout à fait majeure des CES et des CEC qui, dans une période où le chômage augmente, évidemment n'est pas sans poser de difficultés.

Enfin, et ceci fera le lien avec le dernier sujet que je souhaitais aborder, nous sommes dans une situation extrêmement délicate -toute la France en parle, nous ne sommes pas les seuls- en ce qui concerne l'hébergement d'urgence, en particulier pour les demandeurs d'asile, mais pas seulement.

Vous savez que, depuis maintenant trois ans environ, nos structures d'hébergement d'urgence, nos CHRS sont ouverts 12 mois sur 12, ce qui n'était pas le cas précédemment puisqu'en général, pendant les mois d'été, la moitié des structures fermait. Je ne veux pas, sur ce sujet, faire de procès à quiconque car le problème des demandeurs d'asile est un problème qui se pose à nous tous, responsables politiques, de la même manière. Mais ce que je souhaiterais, c'est que si nous l'abordons de la manière la plus honnête qui soit en regardant les faits, personne ne tire aujourd'hui gloire de décisions qui peuvent être prises, en considérant que le problème est en voie d'être réglé.

Le Gouvernement a décidé de fermer Sangatte, sans doute fallait-il donner un signe, notamment aux demandeurs d'asile qui venaient de partout avec l'idée de se situer là, de l'autre côté de la Grande-Bretagne qui accueillait encore, il y a quelques semaines, les demandeurs d'asile avec des situations particulières. Sans doute fallait-il donner un signe, à la fois venant de la Grande-Bretagne et venant de nous-mêmes, pour dire que les choses n'étaient plus comme avant.

Je voudrais, à cet égard, dire que la Grande-Bretagne a utilisé, pendant de nombreuses années, ce dispositif pour venir choisir un certain nombre de demandeurs d'asile qualifiés, des médecins, des ingénieurs, qu'elle faisait rentrer par ce biais-là. Cela a commencé à poser problème quand a afflué un nombre considérable de personnes qui n'étaient pas dans le même niveau de qualification. Je crois qu'il faut le dire car, de temps en temps, on oublie un peu la situation d'il y a encore trois ou quatre ans.

Bref, le Gouvernement a décidé de fermer Sangatte, cela faisait peut-être partie des signes qu'il fallait donner pour arrêter cet afflux de demandeurs d'asile.

Ceci dit, et je le dis sans polémique, le problème n'est pas réglé pour autant. J'entends dire, encore ce matin, qu'il y avait environ 140 personnes qui se rendaient à Sangatte par semaine et qu'il n'y en a eu qu'une vingtaine la semaine dernière, bien sûr... mais ces personnes ne se sont pas évaporées dans la nature, nous les retrouvons partout. Alors, moins à Sangatte qu'avant, puisqu'ils ne peuvent plus rentrer dans le centre, moins à Calais peut-être qu'avant, parce que chacun sait qu'aujourd'hui que la Grande-Bretagne a resserré ses critères, mais nous les retrouvons partout dans notre pays et particulièrement dans notre métropole. Celle-ci accueille plus facilement parce qu'on a l'impression qu'ici la lumière brille peut-être un peu plus, même si ce n'est parfois qu'une illusion, pour ceux qui sont dans une situation difficile.

.../...

J'ai écrit au Premier ministre en la matière, je m'en suis entretenue à plusieurs reprises avec l'Etat, nous en avons parlé, à l'initiative de Pierre MAUROY, au niveau de la Communauté Urbaine, vous savez que la Ville de Lille a, à elle seule, fait un effort considérable, puisque, sur l'ensemble de la métropole, elle dispose aujourd'hui de plus de 70% des places d'hébergement d'urgence. Je crois qu'il faut que chacun prenne ses responsabilités. Je ne reviendrai pas ici sur le débat politique d'ensemble, mais nous savons bien que ces demandeurs d'asile viennent ici parce qu'il y a des conflits dans leur pays, je pense à l'Irak, je pense aux Kurdes, je pense aux Afghans, mais aussi parce que dans leur pays la situation économique et sociale est telle qu'ils ne peuvent pas arriver à vivre.

Donc, les réponses sont très certainement d'une autre nature et ce n'est pas le lieu ici d'en parler. Elles posent évidemment tout le problème de la répartition des richesses dans le monde, tout le problème de la prévention des conflits, ce n'est pas le sujet du Conseil municipal.

En attendant que ces questions trouvent des débuts de solution dans d'autres instances que celle-ci, nous avons aujourd'hui un afflux de personnes en grande difficulté qu'il nous faut traiter et je crois que la responsabilité d'un pays comme le nôtre, c'est à la fois de ne pas envoyer des signes positifs vers l'extérieur, bien évidemment -et je crois que personne ne l'a jamais fait- mais en même temps d'essayer de traiter avec le maximum d'humanité les personnes qui sont ici.

Je le disais récemment, quand j'entends parler de Sangatte, comme on en entend parler partout dans les médias en parlant de violences, de bagarres, d'hommes et de femmes qui, souvent au péril de leur vie, essaient de passer en Grande-Bretagne, je pense qu'on fait effectivement peur à nos concitoyens qui aujourd'hui craignent cette arrivée de demandeurs d'asile et on peut les comprendre. Mais si on parlait aussi de l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui ont souvent tout perdu, leur maison, leur famille, qui ont été traités dans leur pays dans des conditions qui font qu'ils remplissent les conditions pour être demandeurs d'asile, qui ont parfois tout vendu pour se retrouver dans les mains de filières qui les ont ramenés jusqu'en France, si, de temps en temps, on nous contait l'histoire de ces hommes et de ces femmes, je suis convaincue que nos concitoyens réagiraient d'une manière un peu différente.

C'est pourquoi je pense que nous devons tous, au niveau où nous sommes, d'abord sur un terrain politique, trouver des réponses de moyen terme, parce que nous savons bien que nous ne pouvons pas continuer, en Europe, à subir une situation qui est mauvaise pour tout le monde, y compris pour ceux qui viennent dans le plus grand dénuement, mais aussi apporter dans le court terme les solutions les meilleures qui soient.

A cet égard, j'appelle chacun à ses responsabilités, je crois que l'Etat ne peut pas réduire les crédits d'hébergement d'urgence dans une période comme celle-là. Je le redis, la Ville de Lille fait un effort considérable depuis des années et, après Pierre MAUROY qui en a parlé en conseil communautaire, après le Préfet qui a réuni les maires, je redis que si toutes les villes, et beaucoup d'entre elles autour de nous qui sont dans une situation sociale meilleure pour leurs habitants, ne font pas un effort pour aider à traiter cette question encore une fois dans l'urgence alors que nous entrons dans l'hiver, je crains que nous connaissions des situations extrêmement lourdes.

C'est l'occasion pour moi de vous dire un mot sur la situation de la rue de Marquillies. Tout le monde connaît cette rue à Lille-Sud, entre la porte d'Arras et la porte des Postes, qui est bordée d'un côté par des maisons individuelles, quelques petites entreprises, le centre de formation pour apprentis de la Chambre des Métiers, et de l'autre par un terrain et des anciens bâtiments industriels quasi à l'abandon qui appartiennent à la SNCF et qui, depuis quelque temps, ont été repris par Réseau Ferré de France.

.../...

Vous savez que c'est sur ce terrain que va être construit le nouveau Commissariat Central au début de la rue de Marquillies. A l'arrière du centre de police, la Ville de Lille, dans le cadre de Lille 2004, a prévu de faire un parc des nouveaux sports, des sports de glisse, qui manque beaucoup dans notre ville. Enfin, un peu plus tard, la SNCF a prévu de réaliser de nouveaux bâtiments administratifs et de frêt près de la porte d'Arras, au bout de ce terrain.

En attendant, ce terrain n'est pas tenu, malgré les demandes fortes que nous avons faites. Je vous rappelle qu'il y a quelques mois, j'avais accueilli sur ce site Monsieur GALLOIS pour lui dire qu'on ne pouvait pas laisser un terrain dans cet état, avec des dangers, y compris pour les jeunes des quartiers voisins. Il y a notamment un grand bâtiment au toit fait de dalles de béton qui peuvent s'effondrer à tout moment avec des jeunes qui viennent grapher à l'intérieur. Il y a des résidus d'entreprises industrielles, et notamment de ferrailleurs. Il y a des terrains non tenus et dont la clôture a été depuis longtemps et à de nombreux endroits cassée et pénétrée.

Nous avons d'ailleurs une histoire ancienne sur ce terrain avec la SNCF puisque, sur une partie de terrain que nous appelons le "Bateau", qui sera sur l'emprise du Commissariat de police, 8 familles sédentarisées se sont établies depuis 1994. Avec ATD Quart-Monde, avec le Conseil général, nous avons apporté une réponse à ces familles qui étaient précédemment nomades et qui souhaitaient se sédentariser. Il se trouve que justement, la semaine dernière, le projet de maisons individuelles qui était porté depuis des années arrivait à terme et que cinq de ces huit familles -celles qui voulaient être sédentarisées- ont pu rejoindre ces maisons, les trois autres rejoignant un autre lieu d'accueil comme cela était prévu. Nous avions donc enfin réglé ce projet qui était en cours depuis des années.

Malheureusement, RFF n'a réalisé aucun travail ni aucun gardiennage empêchant l'arrivée de nouvelles installations. Aussi, rue de Marquillies, après ce que sera le centre de police et ces caravanes qui sont maintenant parties et pour lesquelles le problème est réglé, a-t-on vu ces dernières semaines deux types d'installation. La première des caravanes qui sont arrivées en milieu de semaine dernière, qui appartiennent à l'évidence à des nomades qui n'ont pas véritablement de difficultés, si je m'en réfère à la qualité et aux derniers modèles des voitures qui accompagnent ces caravanes.

Je me suis rendue moi-même à plusieurs reprises sur le site, encore hier matin avec le Préfet, et nous avons enfin obtenu, après maintes interventions, qu'un huissier de justice de RFF vienne aujourd'hui pour demander un référé à la police. Les choses sont prêtes aujourd'hui pour que ces nomades s'en aillent. Ils ne sont pas dans la difficulté et ils n'ont aucune raison d'être dans ce terrain privé. Donc, dans les heures qui viennent, une solution doit être apportée.

Nous avons enfin, au bout de ce terrain, cachées derrière des palissades, ce qui fait que tout le monde ne s'est pas aperçu de leur présence, même si elle devient aujourd'hui importante, une situation extrêmement douloureuse, je crois qu'il faut le dire, avec 19 familles, 35 adultes et 58 enfants, qui sont installés dans des conditions assez similaires de celles que vous avez pu voir à Ronchin, entre les deux branches de l'autoroute. C'est-à-dire avec des caravanes qui ne peuvent pas rouler, des baraquements construits de bric et de broc, des familles qui vivent sans eau, sans aucune hygiène, sur des tas de boue et de ferraille, dans un état de dénuement total.

Je suis intervenue auprès du Préfet qui a réuni l'ensemble des partenaires lundi et j'ai été amenée à plusieurs reprises à joindre le président de RFF, Jean-Pierre DUPORT, pour lui dire qu'il n'était plus acceptable que RFF garde un terrain dans ces conditions. Il nous a fait savoir tout à l'heure que l'ensemble des bâtiments qui sont rue de Marquillies allaient être démolis dans les plus brefs délais, et que le site serait clôturé et gardienné.

Par ailleurs, nous devons essayer de prendre en compte la situation de ces familles qui sont des Kosovars, des Bosniaques, qui ne peuvent pas retourner aujourd'hui dans leur pays, dont certains ont d'ailleurs des cartes de séjour, d'autres étant en situation de demandeurs d'asile, et qui sont dans une situation humanitaire absolument dramatique.

.../...

Actuellement, nous travaillons avec le Préfet à une solution qui permettrait de les sortir de cet état insupportable tout en évitant que d'autres familles arrivent pour s'installer là au cœur de Lille-Sud. Ce travail est fait actuellement avec le Préfet, je le dis très simplement, je ne pense pas que l'on puisse faire intervenir la police pour demander à des familles qui ont près de 60 enfants de se retrouver demain dans les fourrés entourant notre ville. Je pense que les mettre dans des cars pour les éparpiller à 30 kilomètres est indigne de la République. Donc, je souhaite que l'on puisse trouver une solution, à condition que cette solution soit limitée à ceux qui sont là, que le site soit gardienné et qu'elle soit temporaire, dans l'esprit de ce qui a été fait à Lesquin où trois familles ont d'ailleurs déjà trouvé des solutions à l'extérieur.

Je tenais à vous parler de cette situation, d'abord parce qu'elle est inquiétante et douloureuse, inquiétante pour ce qui se passe sur ce terrain et qu'il faut absolument fermer. J'espère que les engagements qu'a pris Jean-Pierre DUPORT auprès du Préfet comme de moi-même tout à l'heure seront effectivement réalisés dans les heures qui viennent si nous voulons éviter que ce qui s'est passé à Sangatte reflue vers notre ville. Deuxièmement, je pense que dans une période difficile nous devons prendre notre part de la situation de ceux qui aujourd'hui vivent dans des conditions totalement inhumaines.

Je voudrais simplement dire la chose suivante. J'ai discuté avec ces Kosovars et j'irai rediscuter avec eux si nous trouvons une solution transitoire sur ce site qui, encore une fois, devra être fermé pour éviter de nouvelles arrivées, et je leur dirai que si nous trouvons des solutions parce que l'hiver arrive, parce qu'il y a des enfants, parce que la situation est insupportable, c'est aussi dans une relation de confiance avec eux. Je dois d'ailleurs dire, le président du Conseil de quartier me l'a confirmé, qu'il n'y a eu aucune relation difficile entre ces personnes et le voisinage. Il n'y a pas de problèmes de vols ou autres... Il n'y a eu aucune plainte de cette nature, la police nationale comme la police municipale ont fait cette enquête.

Donc, si nous trouvons une solution, il conviendra que cela se fasse dans une relation de confiance claire.

Il se trouve que lorsque j'étais ministre, je me suis occupée des Kosovars, en pleine guerre en Bosnie et je crois que la France entière avait été émue par la situation des Kosovars en Bosnie. Nous retrouvons aujourd'hui, au sein de notre ville, des hommes et des femmes qui vivent dans les mêmes conditions et je crois que nous ne pouvons pas à la fois dire aux instances internationales et au Gouvernement de prendre leurs responsabilités et ne pas prendre une petite part de la nôtre.

Aussi, je souhaite pouvoir accompagner ce projet pour les familles qui sont là, dans les responsabilités qui sont celles de la Ville car les responsabilités majeures sont bien évidemment celles de l'Etat. Mais le fait d'accepter que l'Etat puisse trouver une solution sur ces territoires nécessite d'en prendre la responsabilité politique. Je suis, pour ma part, prête à le faire. Car je pense qu'on ne peut pas faire des grands discours et ne pas prendre une part de responsabilité, à condition encore une fois que chacun joue le jeu, que le terrain soit sécurisé, que nous arrêtions l'afflux des nouvelles familles et que nous ayons un contrat clair avec ceux qui sont là aujourd'hui. C'est donc dans cet esprit que nous travaillons actuellement avec RFF et avec le Préfet.

J'ajoute que la secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion, Madame VERSINI, vient vendredi à Lille. J'ai donc proposé qu'elle se rende sur ce terrain, ce qu'elle a accepté. Nous irons donc avec Bernard ROMAN député, la Conseillère générale, le Président du Conseil de quartier et ceux qui souhaiteront l'accompagner pour essayer, dans l'esprit que je viens d'évoquer et qui, je crois, est partagé aujourd'hui, et en tout cas par le Préfet et RFF, de mettre fin à cette situation, ennuyeuse aujourd'hui, mais qui pourrait devenir terrible demain et qui, encore une fois, est sur le plan humain insupportable pour un certain nombre de personnes qui sont installées rue de Marquillies.

.../...

La situation actuelle rue de Marquillies n'est pas bonne. Mais si nous arrivons à régler, à cette occasion, l'ensemble des problèmes de ces terrains, je pense que nous aurons avancé dans une partie des quartiers de notre ville dans lesquels nous avons de nombreuses difficultés aujourd'hui.

Comme nous sommes au cœur de cette actualité, je voulais vous en faire part, ce qui me permettait de dire clairement que je ne ferai pas de politique politicienne sur un sujet comme celui-là. Et je souhaiterais que personne n'en fasse, car la fermeture de Sangatte ne règle pas le problème des demandeurs d'asile. Nous qui vivons dans la ville et qui tous les soirs avons à traiter le problème des familles qui arrivent, nous le savons.

Donc, acceptons un débat véritablement républicain sur cette question, que chacun prenne sa part et j'espère que l'Etat prendra la sienne dans la résolution du problème de la rue de Marquillies.

Voilà ce que je souhaitais vous dire avant d'aborder l'ordre du jour.

Je vais tout de suite passer la parole à Bernard ROMAN pour qu'il nous présente à la fois l'environnement et les axes de ce débat d'orientation budgétaire.

02/922 - Exercice 2003 - Débat d'Orientation Budgétaire.

M. ROMAN - Merci, Madame le Maire. C'est une transition difficile.

Vous me permettrez simplement de vous dire, Mme le Maire, mais je pense exprimer l'opinion de l'ensemble de la majorité municipale et sans doute une partie plus large du Conseil municipal, que nous adhérons totalement à ce que vous venez de nous dire sur la manière de nous comporter avec ces populations de réfugiés qui sont ici dans notre ville. Non seulement nous y adhérons, mais je pense que nous y adhérons avec une grande fierté.

Le débat d'orientation budgétaire, c'est l'occasion, qui nous est d'ailleurs imposée par la loi dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, de fixer le cadre dans lequel va être élaboré le budget de l'année 2003.

Nous avons souhaité, avec Martine AUBRY, comme nous l'avions fait l'année dernière, voter ce budget au mois de décembre, alors que nous avons la possibilité de le faire jusque fin mars. Mais nous avons souhaité le faire au mois de décembre, parce que nous nous rendons compte que, même si nous ne disposons pas au mois de décembre de l'ensemble des données qui nous permettent de fixer précisément le niveau des recettes, -nous pouvons le faire à quelques centaines de milliers d'euros près- disposer en début d'année d'un budget voté permet de lancer les appels d'offres, de préparer les marchés, d'être beaucoup plus efficaces, efficients, et dans la conception que nous devons avoir du service public local et du respect des engagements pris en direction des Lillois, je crois que c'est important de rechercher cette efficacité.

Nous voterons donc le budget 2003 au mois de décembre et nous avons aujourd'hui à essayer de fixer le cadre, et notamment le cadre de nos recettes.

Alors, il y a deux moyens d'évoquer un débat d'orientation budgétaire. Il y a un moyen technique qui donne un aspect savant et presque technocratique à l'analyse des différents postes de recettes et de dépenses et il y a un moyen, je le pense, un peu plus citoyen qui doit permettre à chacun d'aborder la problématique budgétaire qui n'est ni celle du Maire, ni celle de l'Adjoint aux Finances, ni celle de l'ensemble de la majorité municipale, mais qui est celle de l'ensemble des Lillois.

.../...

C'est donc ce que je vais essayer de faire à travers trois séries d'observations. La première série d'observations concerne l'environnement dans lequel vont être déterminées les recettes de la ville.

La deuxième série d'observations portera sur la situation financière et budgétaire de la Ville de Lille.

La troisième sur les orientations qui peuvent être les nôtres.

En préambule, je voudrais dire, pour que les choses puissent être fixées dans l'esprit de chacun, que j'arrondis volontairement les chiffres.

Les recettes de la Ville en 2002 représentent à peu près 250 millions d'euros. 20% viennent de l'Etat, à travers des dotations, 20% viennent de la Communauté urbaine, après le transfert de fiscalité que nous avons fait l'année dernière, 20% viennent des recettes diverses de la Ville de Lille - la politique tarifaire, les parcmètres... - et les 40% restants, pour bien fixer la mesure, viennent de la fiscalité, c'est-à-dire de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, puisque ce sont les deux derniers impôts qui sont touchés par la Ville de Lille, le reste étant touché par la Communauté urbaine. Comme vous le savez, nous avons transféré la taxe professionnelle à la Communauté urbaine.

Donc, 20%, 20%, 20% et 40% pour la fiscalité lilloise.

Première série de remarques. Dans l'environnement que nous connaissons aujourd'hui, beaucoup dépend de la loi et donc à la fois du Gouvernement et de la majorité parlementaire. Les éléments que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas définitifs, puisque tous ces éléments dont dépendent les recettes de la Ville sont dans la loi de finances, c'est-à-dire le budget que nous votons au Parlement et ce budget est aujourd'hui en navette parlementaire et ne sera voté définitivement qu'au mois de décembre. Mais nous connaissons aujourd'hui l'état du projet présenté par le Gouvernement au Parlement.

Il y a dans ce budget un certain nombre d'éléments qui intéressent les recettes des collectivités locales en général et de la collectivité lilloise en particulier.

Sur les 20% que j'évoquais tout à l'heure, c'est-à-dire une bonne cinquantaine de millions d'euros, l'Etat apporte trois recettes différentes.

La première, c'est la dotation globale de fonctionnement, c'est la plus lourde de ses recettes, elle faisait 45 millions d'euros l'année dernière, et il était habituel que cette recette évolue comme l'inflation. Cette année, elle évoluera moins que l'inflation, elle est fixée à une évolution de 1,14% avec une inflation prévue à 1,5%, c'est un manque à gagner pour la Ville de Lille par rapport à nos prévisions de recettes qui est d'environ 150.000 à 200.000 euros.

Deuxième recette de l'Etat, la dotation de solidarité urbaine qui était de près de 6 millions d'euros l'année dernière. Elle est passée de 3 millions d'euros à 6 millions d'euros de 1996 à 2002 et qu'elle diminuera dans les années qui viennent. C'est le Gouvernement qui l'a annoncé, il souhaite sortir d'une politique qui était une politique d'abondement de la dotation de solidarité urbaine sur des surplus de recettes affectées aux collectivités locales, le Gouvernement a annoncé qu'il en sortirait progressivement. Nous estimons que la recette 2003 sera la même que celle de 2002, mais il faut s'attendre, pour l'année 2004 et les années suivantes, à une baisse de cet abondement.

.../...

La troisième recette de l'Etat, c'est la dotation de compensation de la taxe professionnelle, une dotation qui vient compenser les exonérations accordées par l'Etat aux entreprises. Il se trouve que si l'Etat les compense, comme il l'a décidé au moment où il a décidé ces exonérations, nous perdons beaucoup d'argent. Jusqu'à présent, cette perte était compensée par le Gouvernement pour les villes qui étaient en dotation de solidarité urbaine, c'est-à-dire les villes qui sont considérées comme ayant une population moins riche que la moyenne, ce qui est le cas de Lille. Il semble aujourd'hui que, là encore, le Gouvernement ait décidé d'abandonner cette politique.

Je trouve, ce n'est pas un propos politicien, mais un propos que j'essaie d'être objectif, que cela fait quand même, sur trois dotations, trois mauvais coups aux villes qui sont les moins favorisées et nous risquons, sur ce non-rattrapage de la dotation de compensation de la taxe professionnelle, de perdre un peu plus de 300.000 euros.

Enfin, il y a une dernière préoccupation dans le budget, tel que nous le connaissons aujourd'hui, c'est, Madame AUBRY l'a évoqué tout à l'heure, les conditions de sortie du dispositif emplois jeunes. Nous avons reçu, à travers une lettre circulaire adressée au Préfet et transmise aux collectivités territoriales, une lettre du Ministère de l'Emploi, en 1997, nous précisant les conditions d'aide, de sortie et de pérennisation des emplois jeunes qui nous laissait penser que la Ville de Lille obtiendrait 700.000 euros pour financer la pérennisation des 130 emplois jeunes qui arrivent en fin de contrat en 2003. Il y a une continuité de l'Etat, sauf, semble-t-il, en matière de politique sociale... il n'y aura aucune somme inscrite dans ce domaine en 2003 et il revient à la Ville de Lille, donc aux contribuables lillois, fussent-ils smicards ou RMIstes, de contribuer au financement de ces mesures sociales.

Donc, un environnement au niveau de ce que nous connaissons du budget de l'Etat aujourd'hui très défavorable aux recettes de la Ville de Lille, puisque c'est près de 2 millions d'euros de moins que ce que nous pourrions attendre, sans aucune bonne surprise, que nous obtiendrons si le projet de loi de finances reste en l'état. Moins 2 millions d'euros, cela fait 2,2 points de fiscalité si nous voulions compenser par de la fiscalité ce manque à gagner des recettes de l'Etat.

J'en viens au deuxième aspect, les recettes de la Ville et la situation budgétaire de la Ville.

La Ville a comme recettes, je l'évoquais tout à l'heure, 40% des 250 millions d'euros venant essentiellement -quasiment moitié-moitié- de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, taxe d'habitation sur les locataires, taxe foncière sur les propriétaires.

Une chose relève de la décision de la Ville, c'est la fixation du taux. Mais le taux s'applique sur une assiette, sur une valeur locative, et cette valeur locative est ou non revalorisée chaque année par le budget, par la loi de finances. Jusqu'à présent, chaque année, elle a été revalorisée de 1, 1,5 ou 2%, ce qui permet, en maintenant le taux de fiscalité, d'avoir un produit supérieur de 1, 1,5 ou 2 %.

Le projet du Gouvernement propose de geler les valeurs locatives de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, et donc de maintenir au même niveau que l'année dernière ce dispositif. Autrement dit, quand on n'augmente pas l'assiette, si on veut augmenter la ressource, il faut augmenter le taux. On a le sentiment que le Gouvernement souhaite faire porter, y compris la prise en charge de l'inflation des dépenses, à la décision des collectivités locales pour rester dans sa muraille de gouvernement qui n'augmente pas les prélèvements, mais qui laisse les autres le faire à sa place.

Sur ce point, je voudrais dire simplement, et j'ai voulu, avec le débat d'orientation budgétaire, le préciser dans le texte, qui n'est pas une délibération puisque nous n'avons pas à le voter, qu'il faut chaque fois revenir sur la raison pour laquelle les taux à Lille sont supérieurs aux taux moyens des villes de même importance.

.../...

Les bases locatives, l'assiette sur laquelle nous calculons ces taux, a été fixée sur la France entière en 1970 et elle a été fixée à Lille à une moyenne inférieure d'un tiers au niveau moyen des villes françaises, ce qui signifie que, quand à Lille on est sur une valeur locative de 2.000 F et qu'on y applique un taux de 10%, la Ville a 200 F.

Dans le même temps, à Bordeaux, on est sur une valeur locative moyenne de 3.000 F et si on fait un taux de 10%, on en retire 300 F. Donc, pour avoir le même produit à Lille et à Bordeaux, il faut fixer à Lille un taux une fois et demie supérieur à celui de Bordeaux. Ce qui compte, c'est l'impôt que paient les Lillois, que paient les Bordelais, ce n'est pas le niveau du taux, et je suis fatigué de continuer à voir des classements, y compris dans des revues spécialisées qui, logiquement, ont des connaissances économiques, qui prennent les taux pour calculer les villes les plus chères, alors qu'il est facile de démontrer qu'à Lille, avec un taux de presque un tiers plus élevé, on paie sur le même type d'appartement moins de taxe d'habitation qu'à Bordeaux. Je prends Bordeaux, je pourrais prendre d'autres villes... il n'y a aucune connotation politique dans ce que je veux dire...

Mais quand on fait des comparaisons entre les différentes communes, il est essentiel de faire des comparaisons que les citoyens puissent comprendre.

Cela dit, il est vrai qu'en France, dans toutes les villes centres, la fiscalité est chère, notamment pour les classes moyennes, et donc nous devons avoir cette préoccupation, que nous avons d'ailleurs, de la modération fiscale.

Au-delà de la fiscalité, nous avons les recettes diverses, et donc la politique tarifaire que j'ai évoquée tout à l'heure. Nous ferons dans le courant de l'année 2003 et sans doute à la fin du premier semestre 2003 un certain nombre de propositions qui viseront à harmoniser l'ensemble des tarifications des services publics locaux pour pouvoir éviter d'avoir à la fois une dispersion, un éparpillement et des cadres différents sur l'ensemble des tarifs que nous proposons. Nous sommes en train d'y travailler, nous travaillons parallèlement à la recherche d'un système monétique qui devrait permettre aux citoyens lillois de disposer d'une carte de paiement multiservices qui sécuriserait un certain nombre d'opérations et qui éviterait la complexité qui existe pour un certain nombre de familles de se rendre dans les services publics locaux pour acquérir des tickets, je pense aux tickets de restauration scolaire ou de centres de loisirs sans hébergement.

Nous essayons en même temps que nous travaillons sur les tarifs de simplifier cette procédure.

Enfin, toujours sur ce deuxième point, et j'en terminerai par là, je veux attirer votre attention sur un immense danger qui pèse sur la réalité de la fiscalité locale.

Aujourd'hui, à Lille, 54% des foyers fiscaux ne paient pas la totalité de la taxe d'habitation dont ils devraient s'acquitter. Sur 110.000 foyers fiscaux, article du rôle de la taxe d'habitation à Lille, 22%, soit 25.000, ne paient pas de taxe d'habitation parce que la loi les en a dispensés, soit qu'ils soient RMistes, soit que leur niveau de ressources soit particulièrement faible, soit que leur niveau de ressources soit faible et qu'ils rencontrent des difficultés objectives particulières, je pense notamment aux adultes handicapés. Cela fait 25.000 foyers fiscaux qui ne paient pas de taxe d'habitation, mais la loi, en les exonérant, a prévu que l'Etat paie à la Ville de Lille cette taxe d'habitation à leur place. Et au-delà de ces 25.000 foyers qui ne paient pas de taxe d'habitation, 40.000 foyers bénéficient d'un plafonnement de leur taxe d'habitation puisque le Gouvernement a décidé, en 1999, pour une application depuis 2000, un texte qui plafonne la taxe d'habitation à 4,3 % du revenu imposable. On ne peut, pour ces foyers fiscaux, demander une taxe d'habitation, quel que soit le logement qu'ils occupent, qui soit supérieur à 4,3 % de leur revenu imposable.

.../...

Tout cela a été décidé par la loi et on ne peut pas faire comme si nous n'avions pas entendu, dans le cadre de la présentation du projet de loi de budget à l'Assemblée nationale, le Ministre du budget dire qu'il fallait faire une remise à plat de cette politique d'exonération. Car modifier tout simplement le plafond qui concerne les faibles revenus peut conduire une famille qui, à 4,3 % paie cette année 2.000 ou 2.500 F de taxe d'habitation, à payer la totalité de cette taxe d'habitation l'année prochaine, soit 10.000 F. A moins que l'intention de l'Etat soit de ne plus rembourser les communes de ce type de dégrèvement, de compensation ou de plafonnement.

Or, j'attire votre attention sur ce point, la somme versée par l'Etat pour financer ces plafonnements ou ces dégrèvements en l'an 2002 est de plus de 16 millions d'euros. Ce qui signifie que toute remise en cause de cette politique peut avoir des conséquences dramatiques, ou sur la situation des Lillois, ou sur la situation de la Ville de Lille. Et puisque cette question a été évoquée par le Gouvernement lui-même, je souhaitais dire quelle était la réalité de cette politique de dégrèvement à Lille. En fait, il y a 54% des foyers fiscaux lillois qui sont, ou dégrévés, ou exonérés, ou plafonnés, et 46% qui paient entièrement leur taxe d'habitation. Mais pour ces 54%, toute modification peut conduire à consacrer un demi mois de salaire, voire davantage, à un paiement qui serait rétabli de la taxe d'habitation. Donc, je crois que cette mise en garde était nécessaire.

Enfin, j'en viens à nos objectifs. Que faire ? La politique de la Ville, depuis plusieurs années, est une politique de modération fiscale qui s'appuie sur deux raisons.

La première, c'est que lorsqu'on est en face d'un impôt injuste et qu'on n'a que cet outil pour réaliser les recettes de la Ville, on doit tenir compte de l'injustice de cet impôt pour ne pas l'augmenter démesurément. La deuxième raison, c'est que nous avons aussi un contrat avec les Lillois, mais aussi avec les Lommois, puisque pendant douze ans, nous sommes dans une situation d'intégration fiscale, de rapprochement des taux et qu'il nous faut tenir cet engagement vis-à-vis des Lillois et des Lommois.

Nous avons, à côté de ces aspects négatifs, un ou deux aspects positifs dans notre structure budgétaire.

Le premier, c'est le désendettement de la Ville qui se poursuit, qui conduira la Ville à devoir rembourser une annuité d'emprunt inférieure de 2 millions d'euros en 2003 à ce qu'elle était en 2002. Je crois qu'il faut nous en féliciter car c'est la poursuite d'une politique à long terme qui est celle du désendettement de la ville.

Le deuxième aspect positif, c'est que sur un certain nombre de politiques, nous avons réussi à nous désengager, je vous citerai l'exemple du LOSC, puisque nous dépenserons en 2003, 400 à 500.000 euros de moins pour notre club de football professionnel que nous ne l'avons fait les années précédentes. C'est le résultat de la convention qui a été votée par le Conseil municipal présentée par Martine AUBRY et Pierre de SAINTIGNON il y a quelques mois, et qui est tout à l'avantage des finances de la Ville de Lille.

C'est dans ce cadre que nous voulons poursuivre la politique municipale qui s'appuie autour des axes que nous avons présentés aux Lillois à l'occasion de l'élection municipale. Toute la question est de savoir si les contraintes qui nous sont imposées par les décisions nationales nous permettront de poursuivre la politique de modération fiscale que nous avons engagée il y a quelques années. Et, je veux le dire sans ambages, nous le souhaitons et nous ferons tout pour y parvenir. Nous ne disposons pas aujourd'hui de tous les éléments qui nous permettent d'en avoir la certitude. Nous allons poursuivre le travail d'arbitrage et d'élaboration budgétaire que nous avons commencé avec Martine AUBRY, le Premier Adjoint et l'administration municipale, mais nous ferons tout pour atteindre cet objectif.

.../...

Nous pensons que nous ne devons pas faire payer aux Lillois le désengagement, si l'on est gentil, l'incurie, si on l'est moins, du pouvoir politique national en ce qui concerne les collectivités territoriales. On peut avoir un certain nombre d'inquiétudes sur le sens que veut donner le Gouvernement à la nouvelle étape de la décentralisation, si c'est dans un cadre financier qui ressemble à celui qu'on nous impose à travers ce budget 2003. Mais je crois qu'il faut que les Lillois sachent que la majorité municipale fera en sorte qu'ils ne soient pas les premières victimes de ce désengagement, que nous ferons tout pour maintenir la politique de modération fiscale que nous avons engagée dans la ville, au service des objectifs qui seront constants, les quatre grandes priorités municipales, un souci toujours présent de proximité, d'efficacité toujours plus grande du service public local, municipal.

C'est dans ce cadre, Madame le Maire, que je souhaitais présenter le cadre de la préparation du budget 2003.

Madame le Maire - Je voudrais remercier Bernard ROMAN pour cette présentation extrêmement claire parce que, vous le savez, le budget est un moment très important, c'est le moment où l'on fait des choix politiques. Les choix politiques qui sont les nôtres, les Lillois les connaissent puisque nous avons été élus sur un programme que nous mettons en place mois après mois, ce qui n'empêche pas évidemment d'avoir à traiter des nouveaux sujets qui peuvent arriver chaque jour.

Mais je crois que pour que ce débat d'orientation budgétaire puisse avoir lieu, il faut effectivement préciser dans quel environnement il se situe. Et je remercie Bernard ROMAN d'avoir présenté, avec une grande clarté, l'environnement qui est le nôtre, pour que chacun puisse comprendre aujourd'hui ce que sont nos choix et pourquoi nous ferons, lorsque nous aurons le débat définitif sur le budget -nous sommes aujourd'hui dans un débat d'orientation- les choix que nous serons amenés à faire.

Nous allons donc ouvrir le débat.

Jacques RICHIR.

M. RICHIR - D'abord, je voudrais dire que je fais cette intervention en lieu et place de notre ami Christian DECOCQ, qui nous rejoindra bien entendu bientôt et auquel nous souhaitons un prompt rétablissement.

Ensuite, dire également en préambule que nous nous associons aux propositions que vous avez tenues concernant les populations en grande difficulté de la rue de Marquillies. Je crois que vous savez que vous n'avez aucune inquiétude à avoir sur notre exploitation politique de ce type de dossier.

En revanche, il faut quand même reconnaître au Gouvernement actuel, sur cette question-là, en particulier sur le dossier de Sangatte, à la fois un désir de tenir un langage de vérité et d'efficacité et de tenter d'obtenir des résultats. D'ailleurs, on peut penser que cette coordination avec le Gouvernement anglais, qui pourtant est un Gouvernement de gauche, Travailliste, permettra d'avancer sur ce dossier.

Madame le Maire - Monsieur RICHIR, si vous le permettez, terminons sur ce dossier.

Je pense que vous savez comme moi que le problème ne vient pas seulement du Gouvernement anglais, même si, je l'ai dit tout à l'heure, les Anglais sont venus faire leur "marché" pendant un certain temps dans notre pays. Ils sont venus choisir ceux qu'ils voulaient et ont laissé les autres. Il faut que les choses soient claires.

.../...

Ensuite, je n'ai pas peur que la situations de la rue de Marquillies soit utilisée politiquement, mais je ne voudrais pas non plus que l'action du Gouvernement fasse croire aux Français ce qu'elle n'est pas. Quand on enlève les personnes qui sont aujourd'hui à Sangatte pour les mettre dans des cars et les laisser dans la campagne, on ne règle pas les problèmes des demandeurs d'asile. Je ne dis pas que c'est facile à faire mais je dis qu'on ne les règle pas.

Lorsqu'on nous dit : "il n'y a plus 140 personnes qui arrivent aux portes de Sangatte", bien sûr, ils n'arrivent plus aux portes de Sangatte puisque Sangatte est fermé, mais ils arrivent à nos portes. C'est tout ce que je voulais dire. Et je ne crains pas d'utilisation politique sur la rue de Marquillies parce que je prends mes responsabilités et je le dis. Mais je ne voudrais pas que d'autres, avec des coups de menton, nous donnent l'impression qu'ils règlent un problème que nous allons être obligés en tant qu'élu local de régler et dans lesquels nous souhaitons prendre notre part de responsabilité.

Si nous arrivons à en parler de cette manière-là, ici dans notre Conseil, ce n'est pas toujours le cas ailleurs, c'est tout ce que je voulais dire, mais je n'avais pas d'inquiétude en ce qui vous concernait.

M. RICHIR - D'accord, je vous remercie.

Venons-en au débat d'orientation budgétaire.

Donc, à entendre Bernard ROMAN, chacun a compris que, il y a quelques mois, il y a eu l'alternance en France et la tonalité du discours a évidemment changé.

Dans le document qui nous a été transmis, d'ailleurs, Bernard ROMAN a pris soin d'apporter un petit peu de chair autour de ce document qui était un petit peu sec, les 6,5 pages dont nous avons pris connaissance, vous avez pris effectivement le parti pris de faire ce débat de dotation budgétaire relativement tôt, ce qui forcément est un risque puisque le Parlement rentrant au 1er octobre, il est bien sûr impossible qu'à la mi-novembre la loi de finances soit votée en deuxième lecture, surtout quand il faut intercaler le vote de la loi de financement de la Sécurité Sociale, ce qui donne effectivement des éléments d'incertitude mais rend aussi certaines de vos critiques, pour le moment, virtuelles tant que la loi de finances n'est pas publiée au Journal Officiel.

Le document que vous nous avez adressé, la forme parfois donne des indications sur le fond, sans aller plus loin dans le détail faisait 6,5 pages : 2 pages d'attaques anti-gouvernementales, 1 page pour expliquer que les impôts locaux étaient un impôt injuste, 2 pages pour expliquer que la sur-fiscalisation lilloise était un mythe, 1 page vraiment consacrée au sujet recettes-dépenses-emprunts et 1/2 page sur les axes budgétaires. On voit bien la nature d'une démarche qui est quand même nécessairement, vu l'équilibre de ces pages, de nature, certes pédagogique, mais un tantinet politique.

Je vais régler rapidement la page concernant le fait que les impôts locaux sont des impôts injustes. On en est tout à fait d'accord. Je rappelle quand même que vous avez gouverné 15 ans sur les 21 dernières années, que vous venez de disposer d'une législature de 5 ans et que la déclaration de politique générale de Lionel JOSPIN au début de la mandature prévoyait une réforme des impôts locaux.

Simplement pour dire qu'on va au moins faire crédit au Gouvernement RAFFARIN, au bout de cinq mois, de ne pas avoir encore procédé à la réforme de la fiscalité locale. On peut penser, en tout cas nous lui faisons ce crédit et cette confiance, qu'il va y procéder dans les années qui viennent, mais il a un peu de pain sur la planche.

Venons-en aux pages d'attaques anti-gouvernementales. On ne va pas faire un long panorama de politique intérieure, mais pourtant.

.../...

Nous venons d'apprendre, il y a trois jours, que le déficit de la France pour cette année sera de 2,8%, ce qui n'est pas rien. Le chômage remonte et je vais d'ailleurs très honnêtement dire que nous ne mettons pas cette remontée du chômage sur le compte du Gouvernement de Gauche car elle existait déjà auparavant car nous savons, quoi qu'on en dise, que le chômage national est pour partie -chacun, selon qu'il est de Droite ou de Gauche, fixe plus ou moins haut cette partie- lié à l'environnement international, à la croissance, et l'on sait bien aujourd'hui l'interconnexion des économies des pays développés entre elles.

Les déficits sociaux s'aggravent, mais ce n'est pas nouveau, sauf la branche famille qui, comme d'habitude et cela je le regrette aussi, est ponctionnée ; sauf également, et on oublie de le dire, la branche vieillesse qui est également d'ailleurs ponctionnée pour l'équilibre des régimes de retraites spéciaux.

De nombreuses mesures, dont un certain nombre sont justifiées, d'autres moins, qui ont été prises par les Gouvernements précédents, ne sont pas financées. Chacun sait le poids des 35 heures sur le budget par exemple, chacun sait aussi qu'il va falloir prendre des mesures concernant le financement de l'APA dont, de toute évidence, pour justifier cette nouvelle prestation, le financement avait été notoirement sous-évalué.

Le dossier des retraites, je n'aurai pas la cruauté de le rappeler, n'est pas traité, il faut s'y atteler. De rapport Teulade dont tout le monde rit aujourd'hui en rapport Charpin, on voit bien qu'il faut maintenant s'atteler à cette question.

J'ai d'ailleurs relu hier soir en préparant mon intervention l'introduction du livre blanc sur les retraites de Michel ROCARD en 1990 qui disait que, entre 2000 et 2005, tous les clignotants s'allumeraient, qu'il faudrait prendre des mesures rigoureuses sur les dépenses publiques.

Madame le Maire - Si vous voulez qu'on ait un débat sur la politique du Gouvernement, on peut l'avoir, mais on n'est pas dans cet exercice, ou alors on vous répond sur ce terrain. Bernard ROMAN n'a parlé que de ce qui concernait le budget de Lille, c'est-à-dire les recettes de la Ville. On n'a pas parlé de l'ensemble de la politique du Gouvernement qui, comme vous venez de le dire, actuellement, fait augmenter le chômage, amener le déficit de la Sécurité Sociale et réduire la croissance.

Si vous voulez un débat à ce sujet, j'y suis prête, mais vous avez toujours dit que vous ne souhaitiez pas qu'on parle de politique nationale ici, sauf quand cela a un lien direct comme l'a fait Bernard ROMAN. Donc, si vous continuez sur ce terrain, nous avons un débat national et nous expliquerons pourquoi le chômage augmente, pourquoi la Sécurité Sociale est à nouveau en déficit, par exemple.

M. RICHIR - Si vous êtes capable, au niveau de l'Etat, de construire le budget que vous pouvez affecter à vos collectivités sans parler un peu du reste et sans expliquer pourquoi vous demandez un petit peu à tout le monde, y compris aux Villes de Droite, de se serrer un petit peu la ceinture, c'est tout, il n'y a plus de démarche budgétaire.

Donc, j'avance dans mon raisonnement.

On voit bien dans tous ces déficits qui se profilent à l'horizon que le Gouvernement hérite d'une situation explosive, dramatique sur le plan financier, et doit prendre un certain nombre de mesures courageuses. Parmi celles-ci, il tente de limiter un certain nombre de budgets, dans certains cas, il met des budgets en avant, dans d'autres, il les réduit. Il est clair qu'au niveau de la fiscalité aujourd'hui, on ne peut pas aller au-delà dans ce pays. Je rappelle quand même que dans les 10.000 milliards de francs de richesses nationales produites, 4.500 milliards sont prélevés pour le financement

.../...

de l'impôt et de la protection sociale. Il faut donc bien demander un effort et c'est cet effort courageux. Le gouvernement affiche donc un certain nombre de priorités. Il en a d'ailleurs affiché une ce matin dont la Ville de Lille, Mme le Maire, Présidente du Conseil d'administration du CHRU de Lille, va bénéficier, c'est par exemple le plan MATTEI hôpital 2007 annoncé ce matin qui prévoit 6 milliards d'euros sur cinq ans, dont 1 milliard dès 2003, qui est aussi une autre manière d'apporter aux Lillois des moyens supplémentaires, non plus au travers du budget de la Commune, mais au travers de l'amélioration des financements de son centre hospitalier.

Vous évoquez celui des emplois jeunes. J'en viens sur ce point. Vous aviez été élue, à l'époque, sur la promesse de création de 700.000 emplois jeunes, 350.000 dans les collectivités et associations, 350.000 dans le secteur privé. Vous avez oublié en chemin les 350.000 à créer dans le secteur privé.

Aujourd'hui, le Gouvernement dit : "Il y a eu un temps pour les emplois jeunes dans le secteur municipal et associatif, un certain nombre d'ailleurs se sont pérennisés, surtout ceux qui sont les plus qualifiés, nous devons aujourd'hui essayer une autre voie, prometteuse pour l'avenir -et j'y reviendrai en conclusion- qui est celle de créer des emplois dans le secteur marchand, dans l'entreprise, dans celle qui durablement crée des richesses, dans celle qui, en particulier, fait tourner la turbine tertiaire si chère à l'ancien Maire de notre ville ».

Quant à dire qu'ils sont laissés sur le carreau, vous savez qu'il y a, ici et là, un certain nombre de dispositifs pour examiner des sorties de dispositifs.

Lorsque nous avons eu, dans le mandat précédent, la discussion sur les emplois jeunes à Lille, nous vous avons mis en garde, j'ai relu nos notes, sur la difficulté qu'il y aurait, en faisant tant d'emplois jeunes au niveau de la Mairie, à permettre la sortie du dispositif. Vous aviez d'ailleurs vous-même baissé la garde puisque, initialement, il s'agissait uniquement de nouveaux emplois et de nouveaux métiers et qu'un certain nombre de ces emplois jeunes sont devenus des métiers tout à fait classiques.

Et aujourd'hui, comme nous l'avions dit et craint en son temps, et notre prophétie s'avère aujourd'hui exacte, bien entendu, la seule solution de pérennisation que vous avez c'est de les faire rentrer dans le personnel communal. Mais n'oublions pas également qu'il faudra bien un jour accepter aussi que si nous transférons des compétences, par exemple à la Communauté Urbaine, cela devra s'accompagner d'une stabilisation du personnel municipal, voire à terme d'une diminution, dans la mesure où lorsqu'on transfère des compétences, il est normal que le personnel diminue en rapport de ces compétences. Il n'y a pas de logique absolue à ce que, de façon exponentielle, de façon continue, le personnel des collectivités territoriales ne cesse de croître de cette façon-là.

Vous savez d'autre part qu'un certain nombre de mesures sont annoncées, sont en préparation. Les emplois jeunes entreprises, j'en ai parlé. Le CIVIS, contrat d'insertion dans la vie sociale, va être voté au Parlement début 2003. Vous conviendrez que, entre octobre et décembre, l'Assemblée Nationale a beaucoup d'autres dossiers à voter.

D'autre part, regardez-le, le collectif Alerte, la semaine dernière, a fait un bilan assez critique des quatre années de la loi de lutte contre l'exclusion en montrant bien que, dans le dispositif TRACE, seuls 30% des publics concernés ont pu bénéficier de ce dispositif.

Enfin, parmi les mesures qui vont bénéficier à notre ville, il va y avoir certes une baisse de la DSU, mais vous savez qu'un grand plan est en préparation d'une politique large de la ville, menée par Jean-Louis BORLOO, pour favoriser un certain nombre d'actions lourdes de reconstruction. Il est clair que la ville de Lille sera bénéficiaire de ce type de programmes qui souvent sont financés hors budgets communaux et bénéficient en particulier, par exemple, aux offices d'HLM.

.../...

Vous abordez ensuite dans votre document la surfiscalisation lilloise telle qu'elle est évoquée. Je ne reviens pas sur l'éternel débat sur les taux et les bases, quoique encore, même si certains font ce classement effectivement sur le seul taux, vous savez que dans les classements faits sur le montant payé, à famille égale et logement égal, Lille reste de toute façon en haut de l'échelle de la taxe d'habitation. C'est en tout cas le témoignage qu'apportent l'ensemble des populations qui viennent travailler à Lille, qui viennent se loger à Lille en venant de l'extérieur et qui sont toujours un peu frappés par le coup de barre qu'ils reçoivent lorsqu'ils prennent connaissance de la taxe d'habitation la première fois où ils l'acquittent.

Donc, sur ces différents points, vous nous proposez un certain nombre d'axes, je remarque d'ailleurs qu'ils ne sont pas très développés, vous rappelez simplement les quatre points principaux de votre programme qui sont : la qualité de vie, le bien-être des habitants, le développement harmonieux de la cité, la concertation. Jusque-là d'accord, de toute façon ces quatre points font partie des fonctions obligatoires d'une commune, il n'y a donc là rien de bien original.

Je voudrais conclure cette intervention sur un dernier point. Vous évoquez comme un progrès social le fait que 54% des foyers fiscaux soit sont dispensés du paiement de la taxe d'habitation, soit bénéficient d'un dégrèvement. Il est bien entendu que nous ne contestons en aucun point cette analyse. Effectivement, des populations qui bénéficient de revenus modestes ou moyens ne doivent pas être pénalisées, a fortiori dans une ville qui fait appel assez lourdement à la taxe d'habitation.

Mais il faut être très prudent dans cette analyse parce que, ce dont il faudrait se réjouir demain c'est d'une ville où 90, 95, idéalement 100% de la population paierait la taxe d'habitation, ce qui voudrait dire que les uns et les autres ont acquis un niveau de situation personnelle leur permettant de payer cette taxe d'habitation.

Je le dis, cela peut sembler un paradoxe, mais vous avez évoqué tout à l'heure la taxe professionnelle. Depuis des années, non sans quelques arguments, vous évoquez que les produits de la taxe professionnelle avaient fortement crû à Lille grâce entre autres à la turbine tertiaire d'Euralille, mais grâce aussi aux nombreuses entreprises, petites ou grandes d'ailleurs, dont beaucoup petites et moyennes de l'artisanat, du commerce, des professions libérales, des professions de service, qui produisent cette richesse qui aujourd'hui suit un autre canal pour la taxe professionnelle.

Le vrai problème aujourd'hui pour cette ville, et c'est pour cela que, à mon avis, il vous manque une cinquième priorité, le vrai problème aujourd'hui pour cette ville est de faire que cette richesse, qui se crée dans certains lieux du territoire de la ville, non pas soit redistribuée à tous, mais que les uns et les autres puissent participer à l'élaboration de cette richesse. Et si aujourd'hui un Gouvernement comme celui que nous soutenons met en avant les emplois jeunes en entreprise, met en avant un certain nombre de dispositifs de ce type, c'est parce qu'il est bon et sain de faire le pari que la richesse dans une ville se crée avec les habitants de cette ville et qu'une ville qui ne vivrait que d'un système de redistribution qui d'un côté aurait une turbine qui produit de la richesse et qui la redistribuerait sous son parapluie au bénéfice des populations serait et sera une ville authentiquement à deux vitesses, ce n'est pas ce type de ville que nous voulons. Ce que nous disons c'est que la cinquième priorité qu'il faut absolument mettre en place, c'est le combat de la formation, le combat de la qualification, le combat vers les vrais métiers. Et, disons-le, même si la redistribution sociale est tout à fait essentielle et justifiée, rien ne peut remplacer la création de richesses économiques.

C'est pour cela que le cinquième point, bien dans sa ville c'est une chose, mais c'est aussi "bien pour entreprendre", c'est "accueillant pour ceux qui entreprennent", c'est savoir dérouler des moyens nouveaux pour ceux qui sont les créateurs de cette richesse et c'est par exemple pour le projet Lille 2004 dont on parlera peut-être tout à l'heure permettre aux Lillois d'accéder à un certain nombre de ces emplois de service. Quand on voit qu'un grand nombre de ces emplois de service à la

.../...

vie quotidienne, au tourisme, ne trouvent pas de débouchés, ne permettent pas d'embaucher des personnes dans certains quartiers en difficulté, il y a là un vrai problème.

Donc, nous disons "Bien dans sa ville, bien dans sa vie", certes, mais surtout faire de la formation, faire de la qualification l'enjeu majeur dans cette ville. Car, nous le savons, notre région, notre ville ne sortiront jamais, ne réduiront jamais l'écart avec le reste de la France, avec le reste des régions d'Europe si nous ne comblons pas ce déficit de formation, si nous ne savons pas innover et développer de nouvelles politiques de ce genre.

C'est pour cela que nous sommes attachés nous aussi à la solidarité. Mais nous disons attention, se glorifier d'un taux élevé de redistribution, se glorifier d'un taux élevé de pourcentage de foyers fiscaux dégrévés en tout ou partie, présente le risque de s'habituer à ce type de ville à deux vitesses. C'est contre cette ville à deux vitesses que nous nous battons, c'est le parti pris que nous voulons prendre de dire et de penser que chaque citoyen dans cette ville doit pouvoir trouver demain les emplois que cette ville est en capacité de créer.

Madame le Maire - Bien.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, en introduction, je voulais dire que je me demandais si nous devons être ici aujourd'hui parce que, si je relis bien un article du règlement intérieur, qui est de votre composition et que vous avez fait adopter par votre Majorité, il est précisé à l'article 21 alinéa 2, concernant le débat d'orientation budgétaire, qu'une note de synthèse est adressée à chaque Conseiller dans un délai de 10 jours francs avant la réunion du Conseil Municipal.

Cela me gêne beaucoup de faire ce type de remarque à l'ancien Président de la Commission des Lois mais tout ceci participe, Madame le Maire, au respect de l'Opposition et à son information la plus élémentaire qui soit.

A la Commission des Finances, mais je ne vais pas faire de juridisme excessif et m'attacher quand même au fond des propos de Monsieur ROMAN, à l'occasion de la Commission des Finances, il a parlé de réorientation des priorités, en particulier à la lumière des enseignements du 21 avril dernier. Je rends hommage à cet éclair tardif de lucidité parce que, effectivement, le renforcement de la proximité est un accent sur lequel la Ville devrait donner la priorité. Etre proche des gens, c'est s'occuper de leur bien-être quotidien que sont, pour la plupart, la sécurité et l'environnement économique.

Sur les chiffres, rappelons un chiffre : 67% des dépenses de la Ville sont constituées par la dette et le personnel. On a régulièrement et malheureusement un dérapage en matière de dépenses de personnel et l'effet des 35 heures plus la pérennisation des 130 emplois jeunes en mairie ne vont qu'aggraver cette pente dangereuse. Ce, d'autant qu'il n'y a pas de compensation pour les collectivités dans le cadre des emplois jeunes et que donc nous subissons, à l'avenir, encore plus ces charges de gestion sur lesquelles il est urgent de réfléchir.

Concernant le taux de réalisation du budget investissement qui est de 62%, il est largement insuffisant et en recul par ailleurs et la baisse des recettes et la hausse des frais financiers font que, dans l'avenir, notre épargne brute risque de diminuer encore plus.

Monsieur ROMAN nous a fait cette année une démonstration où l'Etat fait figure de bouc émissaire. C'est certainement pour mieux masquer certaines turpitudes locales.

.../...

Je lui sais gré pourtant de certains constats douloureux, comme la hausse des compensations de l'Etat qui sont pour nous une diminution de l'autonomie fiscale, mais pour nous, derrière le contribuable local est simplement remplacé par le contribuable national, c'est finalement le même impôt pour les gens.

Je concède également que la suppression du contingent d'aide sociale n'est pas compensée intégralement par l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement.

Je concède également que les inquiétudes sont légitimes quand on constate la fin du contrat de croissance et de solidarité qui régit les rapports entre l'Etat et les collectivités.

Mais j'en viens aux ressources de la Ville qui sont désormais principalement constituées par les impôts des ménages.

Je regrette une fois de plus que, finalement, nous ayons dû abandonner cette part dynamique de la richesse lilloise à la Communauté Urbaine avec, parallèlement, un dessaisissement de compétences de plus en plus important.

Le manque à gagner est clair pour nous, c'est 10 millions de francs de recettes en moins, 2 points de fiscalité, et la Ville, je le regrette, ne profite pas de l'enrichissement auquel elle pourrait contribuer.

Vous avez évoqué tout à l'heure l'évolution des bases de la taxe d'habitation, la DGCL la fixe à moins 1,2 point par rapport à 2001. Ce recul est certainement l'effet de la crise et aussi l'explication de la non revalorisation pour l'instant par la loi de finances.

Et ce contre lequel je voudrais m'élever, c'est toujours cette démonstration par l'absurde qui consiste à considérer que comme le potentiel fiscal de la ville est faible, il est nécessaire de pressurer au maximum les Lillois pour finalement obtenir un rendement de l'impôt, un produit que vous considérez comme relativement médiocre. Donc, en fait, plus on est pauvre, plus on doit payer d'impôts.

Eh bien, personnellement, ce que je fais c'est de renvoyer tous ces Gouvernements qui, depuis 1970, de Gauche comme de Droite, nous parlent de la réforme de la fiscalité locale et qu'ils n'ont jamais su mener à bien.

Concernant le désendettement, celui-ci est principalement dû, vous le savez, à la baisse du taux du marché et, malgré le désendettement relatif de la Ville, la dette par habitant est toujours proche de 18.000 F.

(réaction de Monsieur ROMAN)

Avec la Communauté Urbaine ! Il faut bien prendre en compte à la fois la Ville et la Communauté Urbaine, on vit dans une espèce de synergie.

Madame le Maire - On peut prendre aussi la Région, l'Etat, l'Europe ...

M. BERNARD - Si vous voulez, c'est encore pire ! Pour faire les comparaisons ... je suis désolé. En plus, on est dans une logique de transfert de compétences, donc, on ne peut pas ne pas citer la Communauté Urbaine.

M. ROMAN - On ne peut pas tout mélanger en ce qui concerne la taxe d'habitation. Soyez un peu rationnel, si c'est possible dans votre cas.

.../...

M. BERNARD - Je sais bien que ce sont des choses que vous avez du mal à entendre. Il faut bien que je vous les dise de temps en temps même.

Sur ce désendettement, en plus, la tendance va s'inverser du fait de l'augmentation du taux d'intérêt moyen, les marges de manœuvre se réduisent, à la fois parce que la grande partie du réaménagement de la dette est accomplie et qu'on a déjà atteint des taux d'intérêt relativement faibles.

Notre Groupe souhaite que, à l'occasion de la préparation du budget 2003, la Ville accomplisse un triple effort.

Un effort tout d'abord d'évaluation des politiques publiques qui ne se limite pas à un simple constat de la consommation des crédits.

Un effort de lisibilité pour une meilleure transparence, sans se cacher derrière la technique budgétaire.

Et enfin, un effort de précaution parce que, derrière ce développement d'incertitudes que ressentent tous nos concitoyens, il y a un développement des inégalités.

Madame le Maire - Pascal LENGLET.

M. LENGLET - En introduction, je voudrais prévenir Monsieur RICHIR que la trame de fond de ce que pensent les Communistes est sur une base fondamentalement anti-gouvernementale, mais aussi fondamentalement anti-patronale. Notre conception c'est l'économie au service des hommes et pas les hommes au service de l'économie.

Sur le débat que nous entamons, effectivement, la Ville de Lille ne vit pas en dehors des réalités, notamment économiques. La pression du monde des finances est très forte en ce moment. Avec le retour de la Droite au pouvoir, la logique réside en une seule phrase : réduire toujours plus les dépenses publiques.

C'est une politique de rigueur, nous dit-on. Une politique comme le dit le Ministre des Finances "soutenue et réclamée sur le plan mondial par le FMI" le Fonds Monétaire International.

Pour mémoire, cet organisme a demandé récemment la privatisation de notre système de retraite et la baisse de nos dépenses publiques.

Après avoir pillé les richesses naturelles des pays les plus pauvres, les marchés financiers s'attaquent maintenant à l'énorme manne financière que représente l'argent public. Les dernières mesures gouvernementales aident en cela, au lieu de mettre en place les crédits nécessaires pour transformer les emplois précaires en véritables emplois, de pérenniser les emplois jeunes, l'Etat baisse et, dans certains cas, supprime les budgets correspondants.

En remettant en cause les mesures anti-licenciements, les services publics, la Sécurité Sociale, la retraite, Monsieur RAFFARIN réforme aussi les fondements de notre système social et le droit du travail pour le bonheur du MEDEF et des grands groupes financiers.

En même temps, 150.000 licenciements sont programmés d'ici Noël.

Cette cascade de mauvais coups va se traduire par une vie plus dure, des difficultés accrues pour la majorité des Français et des Françaises, tandis que les marchés financiers continuent de se développer et l'argent des entreprises filent plus rapidement à la bourse que vers l'emploi.

.../...

Il y a des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

En 2001, les entreprises ont placé 264 milliards d'euros en bourse, au lieu d'investir dans l'emploi, les salaires et la formation. Le fruit de cette spéculation leur rapporte 90 milliards d'euros. Et ceux-là mêmes qui s'enrichissent bénéficient en plus, comme tous les contribuables, de la réduction d'impôt sur le revenu de 5% promise par la Droite.

Il suffirait de taxer ces placements et de doubler l'impôt sur la fortune pour que l'Etat se dégage de nouvelles marges budgétaires et libèrent les budgets des collectivités.

Le cadre que Bernard ROMAN a tracé, la traduction que nous en faisons c'est que la Ville de Lille, en fait, envisage d'entamer l'année 2003 sans augmenter ses dépenses. C'est pour les Communistes, quelque part, suivre la même logique de réduction des dépenses publiques que celle imposée par le Gouvernement et réclamée par le FMI.

Les désengagements de l'Etat dans de nombreux domaines vont faire baisser les recettes de la Ville. Dans ce cadre-là, comment serait-il possible de faire plus pour la population avec un budget en diminution ? Nous ne croyons pas que cela soit possible.

Comment croire que les centres sociaux vont pouvoir répondre aux besoins des Lilloises et des Lillois alors même que leurs demandes, leurs attentes vont grandir dans les mois qui viennent ?

Comment croire que la Ville va pouvoir continuer à développer la même qualité de service aux personnes âgées, alors que l'allongement de la durée de la vie requiert à leur égard plus de soins et que le Gouvernement remet en cause l'APA ?

Comment lutter contre les emplois précaires de la Ville et donner un vrai salaire aux jeunes ?

Gérer l'argent public avec rigueur est une nécessité. Cela, à Lille, nous avons toujours su le faire. Ce n'est pas cela que les Communistes remettent en cause.

En France, de l'argent, il y en a. Or, celui-ci est confisqué par quelques actionnaires milliardaires qui ne cessent de spéculer.

Dans ce cadre, notre rôle n'est-il pas, à l'inverse de ce qui est proposé, de faire grandir les exigences de la population ?

Combien de temps va-t-on encore accepter de se faire dicter notre politique par le FMI et par le monde de la finance sans se battre et sans mobiliser la population ?

Combien de temps faudra-t-il encore se serrer la ceinture alors que dans le même temps les fortunes des 100 familles les plus riches de France ont triplé en l'espace de 10 ans ?

Alors que les bénéfices des entreprises vont plus facilement à la bourse plutôt que dans l'augmentation des salaires ?

Pendant combien de temps encore allons-nous épargner les riches ?

Nous ne pouvons, pour nous, accepter cette situation sans alerter la population. Informer les Lilloises et les Lillois, les associer, c'est se donner les moyens de se battre pour obtenir les ressources nécessaires dont la Ville a besoin. C'est en fait se donner les moyens de sortir du cadre imposé par le système économique mondialisé.

.../...

Madame le Maire - Monsieur ORIOL.

M. ORIOL - Madame le Maire, chers collègues, ce débat d'orientation budgétaire doit afficher les grandes priorités de la Majorité municipale pour l'année 2003. Il doit tenir compte, également, des désengagements budgétaires du Gouvernement RAFFARIN. Ne citons aujourd'hui que la fin programmée des emplois jeunes, la diminution annoncée des emplois aidés, la régression des budgets de l'Education Nationale et de l'Environnement.

Nous assistons au grand écart entre le beau discours du Président CHIRAC à Johannesburg et les arbitrages dramatiques du Premier Ministre.

A cet égard, je voudrais dire aussi à Monsieur RICHIR que je suis très sceptique quand j'entends son discours sur la formation, sur le besoin de formation dans notre ville, quand on voit le régime appliqué par le Gouvernement RAFFARIN par rapport à l'Education Nationale.

Ces politiques nationales mises à mal vont entraîner pour les collectivités locales des prises en charge supplémentaires. Il nous faudra être responsables, mais pourrions-nous pallier les carences de l'Etat sans demander aux Lilloises et aux Lillois de mettre la main à la poche ?

En ce qui concerne le budget municipal, le débat de ce soir reste un exercice formel et obligé. Les Verts prennent toute leur place à l'élaboration collective du budget primitif 2003 organisée au sein de la Majorité municipale.

Nous reconnaissons la qualité du travail et de l'écoute de notre excellent collègue Bernard ROMAN et des services municipaux.

Nous nous retrouverons en décembre pour la présentation du budget primitif. Nous ne doutons pas qu'il affiche les orientations souhaitées par les Lillois.

Voilà, brièvement, la contribution du groupe des élus Verts à ce débat d'orientation budgétaire.

Je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Comme d'habitude, après l'intervention de Bernard, il est vrai qu'il n'y a pas grand chose à ajouter.

Je veux simplement rappeler qu'un débat d'orientation budgétaire permet de préciser le point de vue de chaque groupe sur ces orientations.

Pour ce qui nous concerne, nous adhérons sans restriction aux analyses et propositions du Maire et de l'Adjoint aux Finances. Nous souhaitons simplement rappeler et préciser quelques points.

Bien sûr, nous ne pouvons évidemment envisager sans inquiétude d'éventuelles diminutions de dotations budgétaires de l'Etat. Alors que nous sommes de plus en plus sollicités par nos concitoyens, il serait particulièrement injuste et dommageable de décentraliser les missions avec des ressources de l'Etat en diminution. La vraie décentralisation c'est celle qui transfère à la fois les responsabilités et les moyens correspondants bien évidemment.

.../...

Mais face à une telle perspective, il est essentiel que nos élus nationaux -on en a parlé beaucoup, on a eu un débat avec M. RICHIR là-dessus- se mobilisent pour faire entendre la voix de la raison et de l'équité et éviter toute réduction de dotation de l'Etat. Si celle-ci hélas devait être confirmée, nous devrions dire clairement et précisément à nos concitoyens ce qu'est la réalité du désengagement de l'Etat, ce qu'il signifie, ce qu'il implique dans notre action municipale.

Ceci étant, nous souhaitons garder pour objectif prioritaire la modération fiscale vis-à-vis de laquelle nous nous sommes engagés dès que notre situation financière l'a permis. Et ce, pour plusieurs raisons.

Parce que nous l'avons formellement promis et répété à maintes reprises, parce que la conjoncture est difficile, pour certaines familles franchement mauvaise, nous devons tout faire pour ne pas ajouter de nouveaux sacrifices supplémentaires, et ce, même si notre niveau d'imposition locale, il faut le dire, comme l'a fort bien démontré Bernard ROMAN, est stable, voire en retrait par rapport à d'autres villes de même taille.

Aussi parce que la question essentielle qui se pose à notre engagement budgétaire ce n'est pas seulement de décider, une fois par an, de ce qu'il faut prélever pour dépenser plus ou dépenser moins, mais quelle stratégie adopter pour encore dépenser mieux.

Dans cette perspective du dépenser mieux, c'est-à-dire d'améliorer notre gestion, d'importants progrès ont été réalisés, ils doivent en permanence être intensifiés.

Dans ce sens, bien sûr, on soulignera la diminution de la charge d'endettement qui nous permet maintenant de reprendre le cap d'investissement dans le respect du programme pluriannuel d'investissement. Ce souci de maintenir l'investissement caractérise bien notre volonté politique de donner toutes ses chances à l'avenir, de ne jamais le sacrifier pour des facilités immédiates. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis, au cours des mandats précédents, la transformation et le renouveau de notre ville. Nous devons continuer dans cette voie.

Il faut souligner également le renforcement de la cohérence de nos affectations budgétaires autour de l'objectif central de la proximité et de la qualité du service public.

Améliorer la qualité de vie de nos concitoyens est un engagement majeur de la Majorité municipale.

Souligner aussi la mise en place de nouveaux outils, on l'a vu, le plan pluriannuel d'investissement, le plan pluriannuel de fonctionnement, la comptabilité analytique, la révision de la politique tarifaire. Ce sont des exemples. Ces outils sont maintenant en place, en bonne voie d'aboutissement, ils donneront tous leurs résultats progressivement, et à une double condition sur laquelle nous nous permettons d'insister, qu'ils deviennent naturellement des outils d'information et de travail adaptés et familiers pour l'ensemble de l'équipe municipale, que la mise en application de ces outils, et plus largement de l'ensemble de la réalisation budgétaire, s'accompagne à intervalles peut-être plus réguliers d'un suivi assorti d'une évaluation et d'un débat.

C'est à cette double condition que nous réussissons à dépasser les limites de nos contraintes budgétaires, à dégager de nouvelles plages de progrès et d'efficacité, que, en un mot, nous avancerons dans cet engagement du dépenser mieux.

Cela constitue l'horizon mobilisateur de la politique budgétaire de la Ville.

.../...

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Bernard ROMAN.

M. ROMAN - Madame le Maire, je vais être rapide.

Je voudrais à la fois remercier Monsieur ORIOL et Madame DA SILVA pour ce qu'ils ont dit de leur volonté de contribuer, d'ici décembre, comme cela a été le cas depuis le début du mandat municipal, à l'élaboration du budget.

Dire la même chose à Monsieur LENGLET en apportant cependant une précision. Nous ne pourrions pas diminuer les dépenses de la Ville, il ne s'agit pas de cela. Je l'ai évoqué, la part des recettes de la Ville émanant des dotations de l'Etat c'est 20%. Sur ces 20%, le compte n'y sera pas. Il est clair que, sur le reste, la Communauté Urbaine tient ses engagements, on a une indexation de 2% de la dotation de compensation, mécaniquement, c'est 1 million d'euros qui viendront dans les recettes de la Ville de Lille.

Je souhaite, nous aurons un certain nombre d'indications d'ici la fin de l'année, que l'assiette de la taxe d'habitation en ce qui concerne la Ville de Lille, c'est-à-dire le nombre de logements qui se sont construits, mais cela aussi, on en a la mesure par les permis de construire notamment, permettra, à taux de fiscalité égal, d'avoir des ressources supplémentaires.

Je pense que nous pouvons estimer aujourd'hui que l'évolution du budget recettes de la Ville sera d'environ 2%, alors qu'elle aurait pu être de 3 ou 3,5% si le Gouvernement avait rempli un certain nombre d'engagements que je considère comme moraux au regard des collectivités territoriales.

La question de fond que vous posez est juste.

Est-ce qu'on peut, en 2003 et par la suite, compenser un désengagement lourd ou un désengagement qui serait lourd de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales ?

Et là, c'est clair, il faut le dire, la réponse est non. Nous sommes microscopiques par rapport à la masse des enjeux qui existent. D'où l'interrogation que nous devons avoir sur le sens de la décentralisation qui est proposée aujourd'hui.

Vous évoquiez les centres sociaux, Martine AUBRY l'a fait par rapport aux budgets sociaux, le cri d'alarme de l'URIOPS sur la baisse des crédits, le gel d'un certain nombre de crédits et la suppression ou la diminution de 60% des crédits CES, CEC dans le budget 2003. Cela conduit un certain nombre d'associations à mettre la clef sous la porte et donc à ne plus répondre à un certain nombre de besoins des populations.

Et quand on voit que, dans le domaine de la lutte et de la prévention de la toxicomanie, deuxième sujet évoqué par Martine AUBRY tout à l'heure, un certain nombre de structures, qui sont les seuls lieux où peuvent s'orienter un certain nombre de jeunes, un certain nombre de parents qui veulent simplement essayer de comprendre et savoir comment se comporter avec leurs enfants face à la drogue, vont être dans l'obligation de fermer, penser que la Ville de Lille pourra se substituer à l'action de l'Etat dans ce domaine, non, ne le laissons pas croire, nous n'en aurons jamais les moyens, ce sont des politiques nationales, s'il y a un désengagement de l'Etat sur ces politiques, eh bien, oui, nous aurons à gérer les conséquences de ces politiques. Je crois qu'il était important de le dire.

.../...

Monsieur RICHIR, je ne veux pas faire de politique nationale, vous défendez une vision de la politique nationale, elle est simple, elle est libérale, outrancièrement libérale, mais c'est votre choix. Plus d'emplois aidés, vous l'assumez clairement, plus de politique, Martine AUBRY utilisait ce terme qui est tout à fait significatif, lorsque la conjoncture va mal, il faut une politique contre-cyclique, cela veut dire qu'il faut un volontarisme de l'Etat pour répondre à un certain nombre de besoins auxquels le marché ne répond pas.

Vous, vous dites les emplois jeunes dans les entreprises. Tous les chefs d'entreprises, le Ministre de l'Emploi lui-même disent que le public concerné par ces emplois jeunes, par les contrats jeunes dans les entreprises et par les futurs CIVIS, n'a rien à voir avec le public qui était concerné par les politiques d'insertion que nous avons mises en œuvre.

Monsieur RICHIR, j'écoute ce qu'on me dit et je vois aussi les profils que recherchent les chefs d'entreprises par rapport aux profils que nous sommes allés chercher quand on a mis en place les emplois jeunes au niveau de la Ville. Sur les 130 emplois jeunes qui vont être titularisés en 2003, il y en a plus de la moitié qui viennent de nos quartiers en difficulté et qui, si les emplois jeunes n'avaient pas existé et que les emplois jeunes en entreprises ou les CIVIS auraient existé, ils seraient toujours à l'ANPE ou auraient dérivé aujourd'hui.

Eh bien, quand on est dans nos permanences aujourd'hui, et quand on reçoit du public, vous croyez qu'on va leur dire "allez à l'ANPE pour voir si on n'a pas à vous proposer des contrats jeunes en entreprises" alors qu'on sait que dans notre département, dans notre région, dans notre ville, des plans de licenciements en pagaille sont prévus d'ici le mois de décembre ?

Je veux bien qu'on mise sur le libéralisme mais, là encore, ce n'est pas la Ville qui va répondre à cela. Même si ce n'est pas le lieu du débat politique, je crois qu'il faut bien le noter. Vous avez une perspective, elle s'appuie sur le bon vouloir des représentants d'une idéologie libérale qui fonde l'ensemble du progrès du monde sur l'entreprise. Nous, nous pensons qu'il y a autre chose au niveau des politiques publiques à mettre en œuvre à côté de ce mouvement. Vous, vous y renoncez. Nous, nous pensons que c'est une grave erreur et que nous en paierons les conséquences.

Quant au rêve que je veux bien partager avec vous, d'ailleurs c'est presque un fantasme, qu'il n'y ait plus à Lille aucun foyer fiscal qui ait besoin de la redistribution et que tout le monde paie l'impôt plein pot, ce serait formidable, cela voudrait dire que nous aurions formidablement réussi en faisant en sorte qu'il n'y ait plus de chômage à Lille, que tout soit parfait et que 100% des habitants de cette ville seraient dans une bonne situation.

Cela, naturellement, je le partage avec vous. Ce que je voudrais que vous partagiez avec moi c'est que, même si la Gauche n'a pas fait la réforme de la fiscalité locale, je partage ce regret même si je mesure que c'était difficile pour la Gauche et que c'est difficile quel que soit le Gouvernement, je vous ai dit 16 millions d'euros tout à l'heure, je me suis trompé, je ne regardais pas mes fiches, c'est 18 millions d'euros.

L'apport de l'Etat à la Ville de Lille en prise en charge d'exonération de la taxe d'habitation ou de plafonnement de la taxe d'habitation est passé depuis 1997 de 9 millions d'euros à 18 millions d'euros. Et cela, c'est l'expression de la solidarité nationale à travers le budget, à travers des mesures fiscales, pour des gens qui sont moins favorisés à Lille qu'ils ne le sont à Neuilly. Et il n'y a pas cette prise en charge de dégrèvement dans des villes riches dont vous rêvez ou dont nous pouvons rêver ensemble.

.../...

Ce que je ne voudrais pas, et c'est pour cela que je faisais cette présentation, c'est qu'à travers l'expression du Gouvernement sur la remise à plat des politiques de dégrèvement et d'exonération, ces 18 millions d'euros partent dans une réduction supplémentaire de l'impôt sur le revenu qui permettrait au Gouvernement de dire "vous voyez, je suis pour la baisse des impôts" et qui laisserait les Villes et leurs populations dans des situations sociales extrêmement difficiles.

Quand je vois les réponses qui sont apportées par l'ensemble des Parlementaires de la région, je parlais de l'URIOPS tout à l'heure, avec mes collègues Parlementaires de la Majorité qui répondent, quasiment comme ceux de l'Opposition, "C'est quand même scandaleux qu'on supprime les CES de vos associations de secteur social, vous pouvez compter sur mon soutien dans le cadre de l'élaboration du budget pour qu'on revienne sur cette décision", je me dis finalement qu'il y en a qui ont peut-être raison au regard du traitement de ces difficultés et qui le disent tout haut et d'autres qui n'osent pas le dire tout haut parce qu'ils ont, y compris maintenant, du mal à assumer les premières conséquences de ces politiques dont ils savent, au contact de la population, qu'elles sont néfastes.

Je crois qu'il faut prendre date en disant ce qu'elles sont, ces politiques, ce qu'elles risquent de provoquer et qu'il faut dire aux Lillois "Nous, nous ne voulons pas vous les faire payer en 2003 mais il faut aussi se battre contre ces politiques car en 2004, 2005 et 2006, nous n'y arriverions plus si elles étaient poursuivies et amplifiées".

Madame le Maire - Merci Monsieur ROMAN.

Je crois que les réponses étaient claires.

Juste en deux mots, dans la continuité de ce que vous venez de dire.

Sur les emplois jeunes, Monsieur RICHIR, c'est vrai que l'Opposition d'alors était contre les emplois jeunes mais les critiques qui étaient portées n'étaient pas celles que vous avez dites tout à l'heure. Vous avez dit "vous allez embaucher les jeunes, les utiliser à des emplois bidon -je reprends le débat- vous allez utiliser des jeunes, vous allez les payer dans l'assistance".

Qu'est-ce qu'on voit 5 ans plus tard ?

D'abord, au bout de 3 ans, 55% de ces jeunes avaient trouvé les moyens de financer leur emploi, ce qui est déjà intéressant. Et puis, 5 ans plus tard, on voit qu'on ne peut plus se passer de ces emplois jeunes parce que justement nous étions bien devant des nouveaux besoins, que nous les avons bien choisis et que, effectivement, ils remplissent aujourd'hui des fonctions dont on ne peut plus se passer. Ce sont ceux-là d'ailleurs qui seront intégrés en Mairie de Lille ou que certaines associations veulent intégrer.

Je pense que cela a été une bonne façon, à la fois de créer des emplois, de ramener la confiance chez les parents, mais aussi d'apporter des services à la population et non pas, comme le fait aujourd'hui le Gouvernement, en réduisant les charges sociales des jeunes qui vont être embauchés, de faire un cadeau tout simplement aux chefs d'entreprises.

Vous disiez tout à l'heure qu'on n'avait pas créé les 350.000 emplois jeunes dans le secteur privé.

Savez-vous combien de jeunes ont été embauchés dans le secteur privé pendant les 5 années où nous étions du Gouvernement ?

950.000. Sans réduction de charges sociales.

.../...

Des réductions de charges sociales sans aucune contrepartie pour les employeurs, sans aucune formation, parce que c'est cela qui est mis en place, c'est complètement contraire au discours que vous avez tenu. Vous nous dites "on manque de pâtisseries, on manque de plombiers, on ne trouve pas des jeunes formés » et on baisse les charges sociales des entreprises qui embauchent des non diplômés sans les former et sans aucune contrainte de formation, contrairement à ce qu'a toujours essayé de faire la politique de l'emploi. Donc, dites-le clairement, vous voulez baisser le coût du travail pour les entreprises, vous ne voulez pas réaliser des progrès sur l'emploi.

D'ailleurs, je ne suis pas sûre que cela marchera très bien dans une situation où les entreprises embauchent assez peu.

Mais qui va financer cela ?

La Sécurité Sociale.

Alors, après les dépenses qui ont été décidées pour faire plaisir à un certain nombre de catégories, après ces exonérations sans aucune contrepartie, qui va payer le déficit de la Sécurité Sociale ?

Eh bien d'abord les Français à qui on explique qu'on va supprimer le remboursement d'un certain nombre de médicaments. Et puis, je vous fais un pari aujourd'hui, après avoir augmenté le tabac, etc... -je ne suis pas totalement contre cela parce que c'est une politique de santé publique- il y aura une augmentation des cotisations. Tout cela pourquoi ? Pour réduire les charges sociales d'employeurs sans aucune contrepartie.

Voilà la politique que vous menez et Bernard ROMAN a raison, c'est une politique libérale. Ayez au moins le courage de l'assumer.

Quant à l'hôpital, je suis Présidente du CHRU et, en tant qu'ancien Ministre de la Santé, dans une région où l'espérance de vie est de 7 ans inférieure à la moyenne nationale, c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur.

J'ai entendu les annonces de Monsieur MATTEI mais j'ai surtout entendu une chose : la semaine dernière a été annoncée par Monsieur MATTEI une enveloppe complémentaire de 50 millions d'euros pour l'AP de Paris qui a trois fois plus de moyens par habitant que le Nord/Pas-de-Calais.

La question que j'ai à poser à Monsieur MATTEI c'est la péréquation que nous avons mise en place, sur des critères totalement objectifs, la première région concernée était le Poitou-Charentes, région présidée par Monsieur RAFFARIN. La seconde région était la nôtre et la troisième était la Picardie, présidée par Gilles de ROBIEN.

Que va-t-il advenir de la péréquation, de ce qui permet aujourd'hui de redonner des moyens complémentaires à des régions où l'espérance de vie est si basse et où nous avons des moyens insuffisants ?

La voilà la vraie question. Ce ne sont pas des grands programmes sur le CHRU du 21ème siècle que nous demandons, c'est de l'argent pour soigner les habitants qui vont moins bien qu'ailleurs, alors qu'on vient de servir l'AP de Paris parce que c'est là sans doute que sont à nouveau quelques clients et amis du pouvoir en place. La voilà la vérité.

Je peux vous dire effectivement que ces éléments-là m'intéressent en tant que Présidente du CHRU et que je serai aux côtés des organisations syndicales, comme je l'ai été pour

.../...

défendre la péréquation -y compris lorsque je n'étais plus au Gouvernement- parce que c'est la justice et que l'accès à la santé fait partie des droits les plus fondamentaux.

C'est ce pourquoi nous nous battons auprès des associations. Quand l'ABEJ a vu annoncer cette semaine 60% de moins pour son programme santé, programme santé vers les sans domicile fixe, totalement financé par l'Etat parce qu'on a supprimé cette ligne à la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, eh bien nous sommes à côté de l'ABEJ !

Alors, ne venez pas nous faire des discours sur les malheureux de notre ville. Faites en sorte, comme nous l'avons fait lorsque nous étions au Gouvernement, de vous battre pour que nous obtenions pour notre ville des subventions pour les associations et autres.

Dernier point pour répondre à la fois à Monsieur LENGLET et à Dorothee DA SILVA. C'est vrai que dans le contexte actuel nous avons un certain nombre d'interrogations sur nos recettes, mais c'est vrai aussi que nous souhaitons éviter une augmentation d'impôt si cela est possible.

Et cela, nous le faisons de plusieurs manières. D'abord en nous battant pour essayer de trouver d'autres ressources.

Ensuite, comme l'a dit Dorothee DA SILVA, en apportant jour après jour plus de rigueur dans la façon dont nous gérons cette Ville pour que chaque franc qui est apporté par les Lillois soit bien dépensé. Et croyez bien que le temps que nous passons dans les marchés publics, dans le regard sur chacun des projets, non pas pour faire de la non qualité, mais pour faire effectivement des économies et pour ne pas dépenser, pour faire en sorte que chaque franc qui est collecté soit un franc qui doit être utilisé comme on le ferait nous-mêmes sur notre propre budget.

Ainsi, nous pourrions effectivement tenter de répondre aux questions. Mais, encore une fois, le Gouvernement n'échappera pas au débat qu'a très bien posé Bernard ROMAN et notamment celui sur la péréquation.

C'est l'occasion d'ailleurs pour moi de vous dire que nous aurons le plaisir de recevoir, dans un accueil parfaitement républicain, Monsieur le Premier ministre, Monsieur RAFFARIN, lundi prochain à l'hôtel de ville à 11 heures. Il sera reçu avec tous les honneurs dus à sa fonction, pour un débat sur la décentralisation qui aura lieu avec l'ensemble des élus de la région. Lors de ce débat, nous serons amenés à poser la vraie question là aussi, c'est-à-dire que la décentralisation ce n'est pas à nous, dans la ville de Pierre MAUROY, le Premier Ministre qui a mis en place la décentralisation, qu'il faut en parler. Mais si on explique aux collectivités locales, Région, Département, Ville -pour l'instant, il n'y a pas les communautés urbaines- qu'elles ont des pouvoirs complémentaires sans leur en donner les moyens. Et si on fait en sorte que, si les moyens étaient donnés, ils le soient de la même manière à des collectivités publiques pauvres qui ont beaucoup de besoins parce qu'il y a beaucoup de personnes âgées, beaucoup de personnes handicapées, beaucoup de chômeurs, et à celles qui sont riches, eh bien c'est la négation de la République, et ce n'est pas la décentralisation telle que nous l'avons toujours conçue, c'est-à-dire une plus grande proximité, une meilleure efficacité de l'action publique dans le souci de réduire les inégalités et de faire que chacun puisse avoir accès aux droits de la République. Car c'est bien cela qu'on nous prépare.

Alors, si vous voulez avoir des débats nationaux, on les aura. On les aura parce qu'ils vont toucher les Lillois très concrètement ainsi que les hommes et les femmes du Nord et du Pas-de-Calais. Nous commencerons ce débat lundi d'ailleurs avec le Premier Ministre, non pas à l'hôtel de ville mais nous sommes heureux de recevoir le Premier Ministre de la France en cet hôtel de ville. J'ai d'ailleurs souhaité que l'ensemble des Conseillers de Quartiers, au-delà du Conseil Municipal puissent être invités.

.../...

Voilà. Je n'irai pas plus loin mais je pense effectivement que, de plus en plus, des décisions d'ordre national auront des effets sur notre politique et si vous souhaitez qu'on ait ce débat, nous l'aurons. Il faut que les Lillois comprennent aussi ce qu'est cette politique. Pascal LENGLET l'a dit tout à l'heure, Guy ORIOL l'a dit et nous devons effectivement en discuter.

Je remercie une fois de plus notre collègue Bernard ROMAN. Je remercie aussi chacun parce que la qualité des débats que nous pouvons avoir ici doit aussi éclairer nos concitoyens et je pense que ces débats ont lieu sur un terrain où nous avons des désaccords mais où chacun les exprime avec le maximum d'honnêteté et, personnellement, je m'en réjouis.

Nous nous retrouverons donc pour le vote du budget dès lors que nous aurons fait les choix de nos priorités dans le contexte actuel, dans les discussions qui ont lieu en ce moment, tout cela, au mois de décembre.

Voilà, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je vais maintenant passer la parole à Catherine CULLEN pour présenter la politique culturelle de la Ville qu'elle mène avec Dominique PLANCKE, chargé du patrimoine, et Sarah PHEULPIN-COQUEL, chargée de la lecture et évidemment des bibliothèques.

Je voudrais simplement dire avant de passer la parole à Catherine CULLEN que la politique culturelle a toujours été un enjeu déterminant dans la ville de Lille depuis que Pierre MAUROY, à la fois Président de Région, puis Maire de Lille, a choisi, même dans une période de crise, de faire en sorte que l'Orchestre National de Lille existe, en tant que Président de Région, de faire en sorte que la politique des musées, l'Opéra, la rénovation du Vieux-Lille, le Festival de Lille existent.

Nous devons aujourd'hui poursuivre et accentuer cette politique culturelle. D'abord parce qu'il y a de nouveaux publics qui souhaitent eux aussi trouver leur place, et je pense par exemple aux jeunes, ensuite parce que nous voulons aussi que nos cultures traditionnelles trouvent toute leur place dans notre ville, Catherine y reviendra. Et puis parce que nous avons la chance d'avoir une ville où il y a un milieu culturel, des artistes, des milieux associatifs qui méritent qu'on les écoute, qu'on les entende, qu'on leur trouve des lieux de création, de diffusion, de répétition. Sur tout cela, Catherine CULLEN va revenir dans quelques instants.

Juste un mot pour vous dire que nous ne parlerons pas ce soir de Lille 2004 car ce sera un événement particulier qui sera d'ailleurs annoncé le 5 décembre. Ce sera un moment majeur pour notre ville comme pour toute la région. Nous n'avons pas souhaité, vous le savez, que cette année 2004 soit un feu d'artifices dans un néant mais soit bien en continuité de 2003 et soit poursuivie en 2005. 2004 nous permettra de grimper quelques marches supplémentaires et de profiter d'ailleurs de cette année pour mettre à niveau notre patrimoine, créer de nouveaux équipements comme les maisons folie par exemple, mais c'est bien cette politique de fond que Catherine CULLEN va présenter qui est la nôtre.

Un dernier point pour dire que la culture -et je le dis ici parce que je suis toujours frappée en parlant avec certains Lillois et Lilloises- ce n'est pas un surplus, ce n'est pas quelque chose de plus pour ceux qui ont les moyens. La culture, chaque homme, chaque femme doit pouvoir y avoir accès et c'est l'un de nos objectifs parce que c'est le moyen pour les hommes et les femmes de faire appel à l'émotion, d'accéder au beau, d'accéder à l'esthétique, de partager, quelles que soient leur condition sociale, leur culture, de mêmes moments. Cela est tellement rare dans nos vies actuelles où les quartiers sont assez séparés, même dans la ville de Lille où on s'est battu, et Pierre MAUROY l'a fait, pour garder les quartiers populaires.

.../...

La culture, c'est ce qui nous permet de partager des moments ensemble, de mieux nous connaître dans des cultures qui peuvent être diverses et l'année 2004, je l'espère, sera un moyen de mieux connaître les cultures des jeunes, de mieux connaître les cultures de ceux qui viennent d'ailleurs, bref, comme nous l'avons dit, d'apprendre à mieux vivre ensemble.

C'est cela finalement le cœur de la culture, permettre à chaque homme et chaque femme d'aller plus loin, d'avoir des émotions qu'il ne pourrait pas avoir, de les partager avec d'autres et de mieux comprendre ceux qui sont à côté.

C'est la raison pour laquelle il s'agit pour moi d'un objectif majeur de notre mandat et je remercie Catherine CULLEN de porter cette politique culturelle avec Dominique PLANCKE et Sarah PHEULPIN-COQUEL. Je lui donne tout de suite la parole pour qu'elle nous présente les grands objectifs de cette politique.

Mme CULLEN - Madame le Maire, mes chers collègues.

Afin de respecter le rythme et la durée de cette séance publique, je vais vous présenter rapidement la politique culturelle municipale, en insistant sur certains points qui me paraissent importants à souligner. Je répondrai bien sûr ensuite à vos questions et ainsi le débat pourra s'engager.

Je rappelle tout d'abord les principales données de la politique culturelle municipale. 19 équipements en gestion directe, c'est-à-dire les 3 Musées, le Conservatoire national de région, l'Opéra, les 5 écoles de musique, les 7 bibliothèques, le Centre d'art plastique et visuel, le Faubourg des Musiques, sans oublier bien sûr le soutien à de nombreux équipements essentiels de notre ville comme l'Orchestre national de Lille, le Théâtre du Nord, l'Aéronef, le Grand bleu, le Prato, le Sébastopol, les Théâtres dans les quartiers, tel que la Découverte, la M.A.J.T. de Moulins et les subventions à de multiples associations.

En 2004, nous aurons 23 équipements, après l'ouverture des deux maisons folie, de l'espace d'exposition à Sainte-Marie-Madeleine dans le Vieux-Lille, et de la salle des fêtes de Fives. Et l'ouverture, en 2005, d'un nouvel espace dédié à l'art contemporain.

Je n'abuserai pas de chiffres, je rappellerai simplement les données les plus importantes :

- 602 emplois directs et indirects dans les services centraux, décentralisés et dans les équipements ;

- un budget d'investissement de près de 9 millions d'euros ;
un budget de fonctionnement de 6,5 millions d'euros, qui représente, avec la masse salariale, 9,6% du budget de fonctionnement municipal ;

- plusieurs dizaines de millions d'euros de retombées économiques directes et indirectes dans la ville, générés par la fréquentation des équipements culturels et artistiques lillois et par les flux touristiques qu'elle engendre, avec des conséquences fortes pour l'hôtellerie, le commerce et la restauration à Lille.

Depuis un an et demi, avec mes collègues Dominique PLANCKE et Sarah PHEULPIN-COQUEL, j'ai engagé une action qui prend naturellement en compte, comme vient de le rappeler Mme le Maire, le travail exceptionnel mis en œuvre au cours des mandats précédents. J'ai placé mon action au cours de ce mandat, dans le cadre de 7 objectifs principaux :

1/ conforter et élargir nos grandes structures culturelles ;

.../...

2/ mettre en œuvre un nouvel aménagement culturel du territoire en rééquilibrant l'offre entre les quartiers ;

3/ accroître le soutien de la Ville aux projets portés par les associations ;

4/ soutenir les nouvelles formes d'expression artistique ;

5/ donner aux artistes les moyens de travailler ;

6/ poursuivre un plan ambitieux de restauration du patrimoine ;

7/ augmenter l'accès à la culture de tous les publics.

Une volonté commune réunit ces objectifs, faire de la création, de la diffusion, de la formation et de l'accessibilité des publics la priorité de la politique culturelle municipale au cours de ce mandat. Dans cet esprit, notre premier enjeu est de conforter les structures culturelles existantes, en les dotant de projets d'établissement pour améliorer encore la qualité de l'offre culturelle et développer une politique d'accueil des publics. Nous y travaillons en ce moment activement, avec chaque structure concernée.

En ce qui concerne notre premier objectif, nous avons en effet la chance de pouvoir compter, dans tous les domaines culturels et artistiques lillois, sur des équipes et des équipements exceptionnels et reconnus nationalement. Je pense notamment au Palais des Beaux-Arts, à l'Opéra, au Théâtre du Nord dont nous avons accompagné l'évolution depuis plusieurs années en engageant de grands travaux de modernisation, en élargissant la programmation et en ouvrant ces lieux prestigieux à de nouveaux publics.

Comme vous le savez, le Palais des Beaux-Arts est le premier pôle d'attraction touristique de Lille. 157.000 visiteurs en 2001, déjà plus de 220.000 fin octobre 2002. Nous poursuivons bien sûr la politique des grandes expositions qui attirent un public considérable : GOYA 170.000 visiteurs, Berthe MORISOT 140.000 visiteurs, le Baroque en Bohême en ce moment, CAROLUS-DURAN en 2003, RUBENS en 2004.

En alternance avec ces grands rendez-vous, le Palais des Beaux-Arts organise également des expositions contemporaines, je peux notamment citer Ernest PIGNON en 2000, CREPY et JANSSENS en 2001, et Jean ROULLAND en 2002.

Par ailleurs, la politique d'accueil des publics est en plein développement, avec les ateliers enfants et adultes et les ateliers proposés aux jeunes des quartiers, dans le cadre de la politique de la ville. Ainsi, l'opération "Un été au ciné", organisée avec l'association Montevideo, a permis l'accueil de centaines de jeunes venus de toute la France au Palais des Beaux-Arts.

Je vous rappelle enfin que l'accès aux Musées est désormais gratuit le premier dimanche du mois. Vous avez vu que cela s'est traduit, le 3 novembre dernier, par une augmentation de plus de 60% de la fréquentation.

L'Opéra, dont la réouverture sera bien sûr un des temps forts de Lille 2004, est également un symbole du rayonnement lillois et métropolitain. Nous allons considérablement l'ouvrir sur la ville, au sens propre et au sens figuré, car nous avons à la fois l'ambition, avec la rénovation en cours, d'en faire un lieu de rencontre quotidienne des Lillois et des habitants de la métropole, mais aussi un pôle d'excellence ouvert à de nouveaux publics et à de nouvelles formes artistiques, je pense par exemple à la danse moderne et aux musiques du monde, grâce à d'importants investissements techniques.

.../...

D'une part, l'Opéra de Lille proposera un large choix du répertoire lyrique et, en particulier, les « chefs d'œuvre » du grand répertoire.

Par ailleurs, l'identité originale de l'Opéra de Lille sera notamment bâtie sur l'accueil de formations instrumentales en résidence qui apporteront une réelle plus value artistique et qui garantiront une continuité artistique auprès du public et des professionnels. Ces résidences comprendront une production par an, des concerts et divers programmes d'action culturelle en direction des établissements scolaires et du public de la métropole. Je tiens à souligner que cette formule est unique en France.

Des concerts-lectures et des répétitions publiques seront également proposés dans la journée et, d'une façon générale, l'Opéra sera, je l'ai dit, ouvert sur la ville. On pourra s'y donner rendez-vous simplement et chaleureusement pour partager des émotions musicales. Pour sa part, le Théâtre du Nord développe, depuis près de quatre ans, avec Stuart SEIDE, une programmation renouvelée qui fait aussi bien honneur aux grands auteurs classiques qu'aux grands auteurs actuels. C'est un choix qui est plébiscité par le public puisque le nombre d'abonnés a quasiment triplé avec notamment de plus en plus de jeunes.

Notre soutien continu au Théâtre du Nord se prolonge aujourd'hui avec l'Ecole de Théâtre, la seule école, au Nord de Paris, qui permettra aux jeunes comédiens de se professionnaliser, dont le budget de fonctionnement, je le rappelle, sera financé par l'Etat et la Région, la Ville de Lille finançant la mise à disposition des locaux, ainsi que leur fonctionnement.

J'évoquerai également d'autres lieux essentiels de notre vie culturelle, comme l'Hospice Comtesse où d'importants travaux sont engagés, 6,4 millions d'euros, dont 60% payés par l'Etat. Un nouveau projet artistique en cours de définition sera proposé courant 2003 pour le Musée autour des collections actuelles, de la musique ancienne en relation avec la collection Hel et de l'animation du patrimoine. Car nous avons bon espoir, après l'obtention du label « Ville d'Art », de devenir, d'ici 2004, Ville d'Art et d'Histoire. Dans l'immédiat, en dépit des travaux, le Musée, la Salle des Malades et la Salle Desmet restent ouverts.

Quant au Musée d'Histoire naturelle, on le sait, c'est la dernière grande structure lilloise qu'il nous reste à développer. Nous sommes parfaitement conscients de l'importance des collections de ce Musée, de la qualité de l'équipe de direction, que je veux une fois de plus souligner, et de son audience auprès du public. Une réflexion doit s'ouvrir désormais sur le devenir de cet équipement, particulièrement sur son extension.

Quelques mots également sur le Prato qui est autant un théâtre de quartier qu'un équipement reconnu, non seulement dans la ville, mais bien au-delà, d'autant plus qu'il a été désigné Pôle National des Arts de la Piste. Le Prato va s'agrandir, d'importants travaux vont démarrer prochainement, 1,7 million d'euros, avec le soutien de la Ville de Lille. Nous voulons l'aider dans son développement qui représente également un enjeu fort pour le quartier de Moulins où il travaillera en réseau avec la Maison Folie qui va être créée en 2004.

Dans le domaine musical, Lille dispose également d'un pôle prestigieux de création, de diffusion et de formation, avec l'Orchestre National de Lille et le Conservatoire National de Région. Avec le soutien indéfectible et majeur du Conseil régional et celui aussi de la Ville de Lille et de nombreuses institutions et partenaires, l'ONL est un équipement phare de notre politique culturelle régionale, un grand motif de fierté pour nous tous grâce à son rayonnement et à la personnalité exceptionnelle de Jean-Claude CASADESUS.

.../...

Je rappelle que 30.000 personnes, soit près de 15% de la population lilloise, sont inscrites dans les bibliothèques, ce qui constitue un élément dynamique et reconnu de la vie dans nos quartiers. Pour sa part, la médiathèque Jean LÉVY, qui reçoit 400.000 visiteurs par an, dont 90% de Lillois, dispose d'un riche patrimoine qui justifie amplement l'amélioration de l'accueil que nous envisageons. Notre objectif est en effet aujourd'hui d'améliorer les conditions de fonctionnement de ces équipements, de couvrir l'ensemble des quartiers et d'approfondir le projet d'une bibliothèque-médiathèque à vocation régionale. Parallèlement, les partenaires, qui oeuvrent au développement de la lecture publique, les libraires de plus en plus nombreux, les éditeurs, enseignants et associations, devraient contribuer à faire de Lille une Ville Lecture. Ce label national est en effet décerné aux villes qui développent des projets communs autour de la promotion de la lecture publique, en regroupant l'ensemble de ses acteurs.

Quant aux écoles de musique, une réforme de leur fonctionnement est engagée avec l'ambition d'adapter l'offre de chaque école aux attentes culturelles et artistiques dans chaque quartier. Nous souhaitons développer plus fortement l'éducation musicale à l'école et en dehors du temps scolaire, comme nous avons déjà commencé à le faire avec le centre de formation des musiciens intervenants dans 6 écoles de 4 quartiers lillois. Une mise en réseau de 5 écoles est actuellement en cours et des travaux sont effectués dans 4 d'entre elles. Je vous confirme également que l'école de Lille-Sud va déménager ce mois-ci pour intégrer les locaux de l'école Malot-Painlevé.

Quelques mots sur le Faubourg des Musiques qui est, d'une certaine façon, une école tout à fait unique. Nous souhaitons d'ailleurs l'intégrer dans le réseau des écoles de musique. Vous le savez, son ambition est de favoriser la pratique amateur et d'offrir une alternative à l'apprentissage classique, avec des répertoires de musiques du monde et de musiques actuelles. Je rappelle également qu'il n'y a pas de frais d'inscription. Plus de 850 personnes, en majorité du Faubourg de Béthune, se sont inscrites pour la saison 2001-2002. C'est la preuve que cette initiative, dans un quartier en forte transformation, répond à une attente évidente.

Je rappelle également le partenariat exemplaire du Faubourg des Musiques avec l'ONL et le Grand Bleu qui se poursuit cette année avec une création d'opéra du compositeur Graciane FINZI, actuellement en résidence à l'ONL.

Je terminerai ce volet sur la formation, en évoquant les Arts plastiques. Vous le savez, nous avons conforté les missions de l'ARIAP en reprenant ses activités au niveau municipal et en le transformant en Centre des arts plastiques et visuels. Une nouvelle directrice, Marie-Josèphe PILETTE, a été nommée.

La vocation du Centre des arts plastiques et visuels est aujourd'hui, avec le soutien étroit de la Ville, de devenir un point de référence des arts plastiques à Lille. Nous continuerons ainsi à soutenir ces résidences d'artistes et son espace d'exposition. Par ailleurs, nous avons décidé de renforcer notre soutien aux compagnies et lieux de quartiers : la Malterie, le Biplan, la Verrière, le Z'em et l'Univers qui font un travail formidable et qui sont des lieux essentiels de création, de diffusion et d'accueil des compagnies sans lieu fixe.

Nous n'avons pas abandonné le projet de faire un pôle de formation danse dans le quartier de Fives. Nous réfléchissons, en accord avec le Ministère de la Culture, à la création d'une Maison de la danse qui soit à la fois un lieu de formation, de création et de diffusion pour la danse sous toutes ses formes et, bien sûr, la réouverture de l'Opéra offre de nouvelles possibilités de diffusion pour la danse.

Je conclurai ce deuxième volet avec les Maisons-Folie dont Madame le Maire a rappelé l'enjeu de démocratie, de projet ouvert sur les artistes et les habitants, à Moulins et à Wazemmes.

.../...

Tout d'abord, celle de Moulins, dans l'ancienne Brasserie des 3 moulins. Ensuite, celle de Wazemmes, dans l'ancienne filature Leclercq. Les deux Maisons Folie seront gérées par une équipe restreinte en régie municipale, avec le soutien d'un comité de suivi composé de représentants de la Ville de Lille, des institutions partenaires, des structures culturelles, des artistes, des habitants et des associations. Leur programmation sera assurée par un Conseil de programmation constitué à la fois de résidents du quartier, de responsables d'associations d'artistes et de personnes qualifiées. C'est ce Conseil qui recevra les projets artistiques et proposera un programme, étant entendu que les projets présentés doivent préalablement être financés et qu'il n'y aura pas d'utilisation exclusive de la structure par un groupe ou une association. Je l'ai dit, c'est un projet concerté, c'est un lieu partagé.

Je rappelle que l'aménagement de ces équipements, dont les travaux débutent en cette fin d'année pour s'achever dans un an, est évalué à un peu plus de 12 millions d'euros pour les deux Maisons-Folie qui offriront 6.000 m² de surface nouvelle, avec des salles de spectacle, des espaces de répétitions et d'exposition et des lieux de rencontres et de convivialité. Le succès des nombreux ateliers urbains de proximité, que nous avons organisés avec les habitants, témoigne non seulement de leur attente, mais aussi de leur implication forte et concrète dans la définition du contenu et du fonctionnement de ces deux Maisons Folie qui sont à la fois le symbole d'un nouvel aménagement culturel dans nos quartiers et de l'enjeu durable de Lille 2004 dans la ville.

Le rayonnement culturel lillois doit mieux s'appuyer sur le dynamisme associatif qui est une composante évidente de l'identité lilloise.

Le troisième volet de notre action consiste donc à accroître le soutien de la Ville aux projets portés par les associations, dont certaines, comme la Licorne, les Cariatides, les Tire-Laine, ou Melting Spot de Farid BERKI sont largement reconnues. Nous soutenons aujourd'hui plus de 120 associations dans toutes les disciplines culturelles et artistiques et nous avons doublé notre soutien financier en le portant à 370.000 euros.

Par ailleurs, un soutien logistique et technique significatif est apporté avec la mise à disposition de lieux et une aide à la définition des projets.

Je souhaite, au cours de ce mandat, généraliser les conventions d'objectifs. 18 ont déjà été signées et nous encouragerons particulièrement les associations qui développent des projets partagés, interdisciplinaires et inter quartiers. Je voudrais citer Attacafa, Rif, Call 911 et Papsoon Waz. Par ailleurs, nous soutenons les nombreux festivals lillois dont certains ont été créés récemment avec notre aide : Passion d'avril pour le livre, la Louche d'or, les Champs mécaniques, Festafrica, le Festival de l'accordéon, les Transphotographiques, Question de genre, Des rives, des continents, les Chantiers de la danse.

Enfin, dans la perspective de Lille 2004, nous lançons un grand festival d'été, un festival des fêtes et des couleurs où se déploiera la créativité des acteurs culturels lillois, métropolitains, régionaux et transfrontaliers, en matière de musique, du classique aux musiques actuelles, danse, théâtre, humour, cirque, cinéma, arts plastiques, graphiques et numériques. Comme vous le savez, il y a de plus en plus de personnes à Lille pendant l'été et ce festival, qui intégrera les nombreux festivals que j'ai cités, s'étendra de mai à la grande braderie de septembre.

Comme je l'ai dit, nous voulons également soutenir les formes nouvelles d'expression artistique. C'est vrai, les cultures urbaines n'ont pas toujours été comprises parce qu'elles nous bousculent et ce n'est pas seulement un problème de générations, c'est aussi un nouveau regard sur l'art, sur la culture, qui demande une remise en cause parfois de certaines formes de pensée. Les cultures urbaines sont les cultures de notre époque, parce qu'elles parlent du monde dans lequel nous vivons, dans nos villes, dans les quartiers, de l'énergie extraordinaire des jeunes, de leur émotion, de la façon

.../...

dont ils expriment cette émotion et cette énergie. En accord avec le Maire a été créé un service municipal des cultures urbaines pour mieux prendre en compte ces nouvelles cultures consacrées à la musique, la culture hip-hop, la culture électronique, les musiques du monde, et autres formes artistiques qui y sont associées : danse, arts graphiques, arts plastiques, audiovisuel, art du cirque. Nous soutenons l'enseignement des musiques actuelles, la création, la diffusion, le développement des labels et des lieux de production.

En accord avec les acteurs des cultures urbaines, nous avons défini des règles communes pour que les jeunes aient une meilleure place dans la ville, en respectant tous ceux qui y habitent. Nous avons discuté avec eux dans la confiance. Nous les aidons, ils doivent respecter les règles et les autres habitants. Par exemple, nous avons passé un accord pour l'utilisation des murs aveugles que les artistes ont eux-mêmes sélectionnés et le graphe s'exprime désormais sur ces murs et seulement sur ces murs. Pour les tags, malheureusement, les auteurs sont multiples et il est difficile de les contenir. Nous devons les effacer.

20 actions ont été financées ou subventionnées durant l'année 2002 pour un budget global de 322.833 euros. Le bilan qualitatif et quantitatif de ce nouveau volet de la politique culturelle poursuivie par la Ville est prometteur, 40.000 personnes touchées par ces différentes actions.

Le service des Cultures urbaines, qui pilotera la programmation du festival d'été dont je viens de parler, avec la volonté d'allier la proximité, le populaire, la fantaisie et la qualité artistique, a déjà en projet, pour 2003, plusieurs actions significatives. La Noche latina au Jardin des plantes début juin, le Festival des arts de la rue mi juin, les Fêtes de l'eau troisième semaine de juin, les Electrophonies fin juin, le Festival Des rives, Des continents première quinzaine de juillet, les Festivités d'été dans les quartiers en juillet et août, le Magic'Boulevard mi-septembre.

Donner aux artistes les moyens de travailler. Notre cinquième objectif s'inscrit logiquement dans la continuité de ce que je viens d'évoquer, à propos des associations. Le meilleur moyen de favoriser leur travail, c'est de créer de nouveaux lieux de répétitions et de diffusion, car il est incontestable que les artistes lillois et les associations de la Ville manquent de lieux de répétitions, de préparation et de mise au point de leurs projets de création. La mise à disposition de lieux de répétitions est donc aujourd'hui une priorité de la politique culturelle de la Ville de Lille.

Après plusieurs mois de recherches actives et de concertation avec les artistes, je peux aujourd'hui vous annoncer les premiers lieux : deux plateaux de répétitions dans un bâtiment de la rue Cabanis à Fives dont le planning sera tenu par le Grand Bleu, l'un pour des projets de danse, l'autre pour des compagnies de théâtre qui seront occupées par la Compagnie des Cariatides, la Compagnie Thomas Duchatelet, la Tarande, Interlude, la Fabrique du vent, le Théâtre de la Chandelle, la Compagnie Emile Pertuis, De Commerce et d'Industrie, pour ne citer que les premiers. Dès 2003, la Fabrique à Moulins sera mise à disposition et sera affectée aux arts du cirque, en l'occurrence au Cirque du bout du monde.

Nous allons également aider le Théâtre de la licorne, récemment installé rue Colson, dans l'ancien Aéronef, qui ouvre son lieu pour permettre aux compagnies de théâtre et de marionnettes de répéter leurs spectacles, notamment la Compagnie la Fabrique, les Fous à réaction et la Compagnie en Aparté. Deux plateaux, au sein de la Halle au Sucre, dans le quartier du Vieux-Lille, seront entièrement dédiés aux arts plastiques, avec des artistes en résidence, à commencer par Oscar Lloveras en 2003.

Nous allons par ailleurs accroître notre soutien aux résidences d'artistes proposées par la M.A.J.T. de Moulins. Et n'oublions pas qu'avec la création des Maisons Folie, il y aura deux résidences d'artistes par maison.

.../...

Pour finir, l'ancienne usine DILOR, dans le quartier des Bois-Blancs, disposera de quatre plateaux qui seront affectés aux cultures urbaines, dont le planning sera géré par l'association Bazaar, avec Farid BERKI qui aura son lieu à Lille, les artistes en résidence, Graff Bois-Blancs, Mix et Djing.

Notre avant-dernier objectif est donc de poursuivre un plan ambitieux de restauration du patrimoine classé lillois. Un programme de 23,3 millions d'euros, signé par Martine AUBRY avec Catherine TASCA et le Conseil général qui en finance un tiers, nous permet de remettre notre patrimoine à niveau. 10 édifices civils, militaires et religieux sont en cours de restauration, c'est bien sûr un symbole fort de Lille 2004, un symbole de pérennité pour notre ville : les Portes de Paris et de Gand, les Palais Rihour et Rameau, les églises Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Maurice, Saint-Etienne, Saint-André et Sainte-Catherine, l'Hospice Comtesse.

Après le démarrage des travaux engagés à Sainte-Catherine, Saint-Maurice, la Porte de Paris, la Porte de Gand, Palais Rameau et l'Hospice Comtesse, début 2003, ce sera le tour de Saint-Etienne, Sainte-Marie Madeleine et du Palais Rihour. Quant à la Porte de Roubaix, vous le savez, elle est maintenant prise en charge entièrement par le Conseil général, dont chacun mesure l'action déterminante pour le patrimoine.

Je veux saluer également l'action et le soutien de Dominique PLANCKE qui mène son affaire tambour battant, puisqu'il remet même en valeur des statues oubliées ou mal placées dans la ville.... Je ne développerai pas ici toute l'action du patrimoine sur la ville, avec l'animation du patrimoine et les Journées du patrimoine, je suis sûre que Dominique PLANCKE aura l'occasion de le faire en personne.

Enfin, pour finir, le dernier objectif qui est commun à l'ensemble de la politique culturelle lilloise, celui d'augmenter l'accès à la culture de tous les publics. C'est à mon sens l'une de nos grandes priorités. Il s'agit, évidemment, d'un enjeu de citoyenneté et de renforcement des liens sociaux.

Dans le domaine de la sensibilisation de nouveaux publics, nombreux sont les acteurs concernés par cette tâche. L'ensemble des institutions culturelles, en lien étroit avec la ville, fait à ce titre un travail exemplaire. Ces hommes et ces femmes passionnés s'appliquent, chaque année, à toucher un public toujours plus large. Sans vous en donner le détail ni la liste exhaustive, je peux vous dire que l'ONL, le Théâtre du Nord, le Palais des Beaux-Arts, le Musée d'Histoire Naturelle, le Grand Bleu et l'Aéronef ont des programmes de sensibilisation allant des enfants aux personnes âgées, des politiques tarifaires, des programmes de médiation culturelle, d'accueil du public handicapé, des services pédagogiques et de découverte des jeunes talents.

Par ailleurs, un travail quotidien, en liaison avec la mairie centrale, les mairies de quartier et Lille 2004 permet d'assurer la participation en 2004 de tous les porteurs de projets, les bénévoles, ou ceux qui veulent simplement suivre les événements. Tout ce travail sera évidemment une formidable base d'expérience pour continuer en 2005 et au-delà.

En ce qui concerne l'accès à la culture des publics défavorisés, nous travaillons actuellement avec Latifa KECHEMIR, chargée de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant les services centraux et décentralisés et les associations relais auprès des personnes en difficulté, en partenariat avec la Mission Locale. En 2001, 3.000 personnes ont bénéficié du crédit loisirs grâce à l'implication de 64 partenaires culturels et artistiques que je remercie pour leur engagement.

En conclusion de cette présentation, je veux souligner avec force notre volonté de faire beaucoup, dans tous les domaines, avec les moyens dont nous disposons. En effet, pour ma part, je considère que la culture n'est pas un luxe ou un chapitre superflu de la politique municipale, mais bien

.../...

au contraire une nécessité vitale. La culture ne coûte pas cher, c'est le manque de culture qui coûte cher à tous les êtres humains, nous le voyons tous les jours. Le dynamisme culturel d'une Ville est aussi un symbole très fort, celui de son projet politique collectif, un projet démocratique. Telle est l'ambition de notre politique culturelle qui se veut de proposer à chaque Lilloise et Lillois un nouvel art de vivre ensemble.

Je rappelle que cette politique culturelle publique ne peut se réaliser qu'avec un partenariat fort entre la Ville de Lille, l'Etat, la Région, le Conseil général et la Communauté urbaine et je les remercie pour leur soutien.

Pour terminer, je souhaite remercier nos artistes, musiciens, plasticiens, danseurs, hommes et femmes de théâtre, de cirque, de lettres, qui nous donnent chaque jour, par leur travail, tant de plaisir, de rêve et d'émotion.

Mes chers collègues, je vous remercie de l'attention que vous avez portée à mon rapport.

(applaudissements)

Madame le Maire - Merci beaucoup. Je crois que c'était à la fois complet et clair, avec les objectifs que nous nous sommes fixés, les premières réalisations et puis, un bon cap pour l'avenir.

Monsieur LESERRE.

.... même Monsieur LESERRE est époustoufflé...

M. LESERRE - Comme toujours, Madame le Maire...

Madame le Maire - Quand on aime la culture, on est obligé d'être de bonne foi...

M. LESERRE - C'est très difficile de reprendre la parole après cet exposé complet, pour ne pas dire exhaustif. Permettez-moi simplement, Madame le Maire, chers collègues, avant de rentrer dans le vif du propos, de dire notre satisfaction que ce débat, qu'on pourrait appeler une forme de débat d'orientation culturelle, puisse avoir enfin lieu, car depuis des années on peut me reconnaître, nous reconnaître, avoir demandé à avoir un temps fort à Lille. Je regrette qu'il n'y ait plus assez de monde, que ce ne soit pas plus animé, mais ce débat a lieu et nous en sommes très satisfaits.

Deuxième satisfaction, pour rester dans le positif, dire aussi que le travail en commission avec Madame CULLEN, Monsieur PLANCKE, Madame Sarah PHEULPIN-COQUEL est un travail qui, lui aussi, s'est amélioré. Les débats existent, nous rencontrons et nous faisons venir (quand je dis « nous », c'est Mme CULLEN particulièrement) des acteurs des institutions culturelles, je crois que tout cela va dans le bon sens et on ne peut que s'en féliciter.

Enfin, permettez-moi également de me joindre aux derniers propos de Madame CULLEN concernant toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont la passion de la culture, toutes ces femmes et tous ces hommes qui s'acharnent à faire partager leur amour de l'art. On en sait et on en mesure souvent les difficultés et c'est grâce à elle, grâce à eux si on peut préserver, développer et transmettre ce qui, effectivement, est essentiel, c'est-à-dire la culture.

Avant de venir, j'avais deux possibilités de position et de discours. Il y avait un discours de la fatalité, parce qu'on ne va pas se le cacher, souvent et trop souvent le budget de la Culture est la variable d'ajustement des difficultés budgétaires. Trop souvent, Monsieur ROMAN... Je ne dis pas cela forcément d'ailleurs parce que l'Etat est confronté aujourd'hui aussi à cette même difficulté. Et trop souvent, il faut convaincre nos collègues de l'importance à accorder à la Culture.

.../...

Mais je me suis dit que, face à vous, Madame le Maire et à vous Madame CULLEN, ce discours de la fatalité n'avait pas lieu d'être. Il faut un discours de l'ambition et je vais faire -si vous m'accordez quelques minutes- un point sur ce que nous considérons à l'opposition comme 4 enjeux primordiaux, et également, parce que je ne l'ai pas suffisamment entendu dans l'exposé, un point sur les moyens pour atteindre ces objectifs, car on a bien vu ces objectifs, mais il nous manque le volet des moyens.

Sur les quatre enjeux que nous avons relevés et que nous souhaitons vous développer, le premier, l'enjeu primordial est celui de la lecture. On sait à quel point l'illettrisme fabrique chaque jour de la souffrance, on sait à quel point la lecture publique est la base même du développement culturel. La bibliothèque, c'est le lieu même de la rencontre, le lieu de la diversité.

Vous avez eu l'occasion, tout à l'heure, de décorer Mademoiselle TOURNOUER et de lui donner la Médaille d'or de la Ville, elle le mérite amplement. Je crois que Mademoiselle TOURNOUER est le symbole même de ces fonctionnaires qui ont à cœur le développement de ce dont ils ont la charge et ils ont à cœur aussi la bonne gestion de l'argent public. J'imagine que cela ne s'est pas fait sans débat car Mademoiselle TOURNOUER a toujours été très vive par aller chercher de l'argent là où elle pouvait en trouver et pour dire « ça, je peux le faire » ou « ça, je ne peux pas le faire » et elle a toujours été, je crois, parmi ces grands fonctionnaires.

Nous souhaitons que, sur le chantier de la culture, on puisse enfin trouver une solution sur une bibliothèque médiathèque à vocation régionale. Cette Ville mérite autre chose, même si la bibliothèque centrale a aujourd'hui l'un des patrimoines les plus riches de France -ce qu'on ignore trop souvent- cette Ville mérite une autre dimension pour la lecture et je crois que c'est un des chantiers auquel nous devons nous atteler.

Deuxième enjeu, deuxième chantier sur lequel je voudrais insister, on a raccourci le Musée des Arts, des Sciences et des Civilisations. Il y a ici beaucoup d'hommes et de femmes qui ne connaissent pas les quatre collections qui sont rangées dans des cartons, dans les réserves, qui sont répertoriées, qui sont presque chouchoutées par des bénévoles qui viennent participer chaque jour. Je les ai rencontrés et c'est absolument remarquable.

Il est inacceptable, inadmissible aujourd'hui, et je crois que l'on partage cet avis, que ces collections restent dans des réserves. Il est inacceptable, inadmissible que l'on ne trouve pas enfin une solution pour ce Musée des Arts, des Sciences et des Civilisations.

Madame le Maire, Madame CULLEN, vous avez parlé des équipes culturelles. J'ai souvent rencontré des équipes passionnées, mais aussi fatiguées. Fatiguées de se battre quotidiennement pour des soucis de gestion de personnel, de se battre quotidiennement pour essayer de trouver un euro par ci, par là, pour continuer d'animer la vie culturelle. Je crois que cet enjeu-là est devant nous et qu'il y a, ici dans cette salle, l'ambition pour le résoudre.

Troisième enjeu, troisième chantier, celui qui concerne l'art contemporain. Celui-là, tout le secteur de la création, on ne va pas se le cacher, c'est un secteur qui est électoralement dangereux car c'est par excellence le secteur de la rupture, le secteur sur lequel on a le plus de questionnements. Il ne s'agit pas pour la Ville d'inventer la culture de demain, ce n'est pas son rôle, il s'agit sans doute pour la Ville de l'aider à naître, de lui donner sa chance et j'ai pu, il y a quelques semaines lors de l'ouverture des ateliers d'artistes, retourner à la Malterie, qui a pas mal évolué -j'avoue avoir été très surpris- et vivre des expériences culturelles surprenantes, des spectacles pour deux spectateurs, des projections vidéo qui, effectivement, ne sont pas habituelles, mais je crois que dans ce domaine-là, il nous reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'excellence et faire de Lille un pôle d'excellence en matière de création, en matière d'art contemporain. Je crois que tout n'a pas été représenté, tout n'a pas été

.../...

figuré, tout n'a pas été exprimé et je crois qu'il reste encore une place pour la création et que la Ville de Lille s'honorerait de continuer à investir dans ce domaine qui, je le rappelle, c'est vrai, est un petit peu électoralement dangereux. J'ai le souvenir à Grenoble d'expériences en art contemporain qui avaient coûté assez cher au Maire qui était en place.

Quatrième chantier, celui-là nous tient également à cœur, c'est tout ce qui concerne le monde associatif. Je regrette que, dans le dossier qui nous a été donné, la notion même de pratique amateur ne figure pas. Mais Madame CULLEN en a parlé justement, je crois que là aussi il faut se dire et se redire que le monde des amateurs qui, souvent, participe à ce foisonnement associatif, a toujours été un vivier pour celui des professionnels, que c'est dans le monde des amateurs et des pratiques amateurs qu'on trouve généralement des lieux d'innovation, de renouvellement des pratiques. Là aussi, je crois qu'il faut remettre à plat la politique de subventions aux associations culturelles de la Ville, je crois qu'il est temps de mutualiser, contractualiser. Les choses commencent à se faire. Je pense que le budget qui a été accordé jusqu'à maintenant au milieu associatif culturel n'était pas à la hauteur des enjeux. Je sais qu'il a évolué pour ce budget puisqu'on passe -de mémoire- de 750.000 F à 1.200.000 F, je crois que là aussi cela va dans le bon sens, mais je souhaite que nous puissions avoir une réflexion sur les critères d'éligibilité et sur la mutualisation des moyens.

Voilà les quatre chantiers sur lesquels nous voulions insister ce soir, et nous vous demandons, Madame le Maire, Madame CULLEN, si nous sommes d'accord sur ces quatre chantiers prioritaires -fixons-les comme prioritaires si la majorité l'accepte- de fixer un comité de pilotage. Je sais que le comité de pilotage pourrait paraître une tarte à la crème... Généralement, quand on veut enterrer un dossier, on fait un comité de pilotage...

L'idée serait de créer, pour chacun de ces chantiers, un comité qui présenterait, d'ici un an, c'est-à-dire juste avant l'ouverture officielle de Lille 2004, un calendrier, un financement, des objectifs. Autrement dit, il s'agirait de se dire : sur ces quatre chantiers, voilà ce que nous pouvons faire et avec qui nous pouvons le faire. Et si nous arrivons, la semaine qui précède le 6 décembre 2003, à porter et à donner espoir aux équipes qui travaillent sur ces quatre chantiers, je pense que nous aurons réussi, avant même que le terme soit fait, Lille 2004.

Enfin, les moyens. C'est généralement la question qui vient freiner les élans lyriques. Les moyens peuvent être internes à la Ville elle-même. Je crois qu'il est temps, et ce qui nous a été présenté ce soir, va aussi dans le bon sens, de retrouver une lisibilité de la politique culturelle. Nous n'avons jamais vécu dans un désert culturel, mais je crois que les équipes culturelles ont besoin d'un peu plus de lisibilité, de savoir où elles vont, comment elles y vont et avec qui elles vont y aller et je crois que là, la Ville a encore quelques efforts à faire.

Deuxième élément, je crois qu'il est temps aussi d'inventer de nouveaux outils de gestion, des outils de suivi publics. Je crois, par exemple, -je suis désolé de le dire, et ce sera peut-être la note négative- que nous payons aussi une partie de l'héritage culturel des mandats précédents... L'Aéronef est un outil exceptionnel, mais il a été mal placé, il a été mal conçu et les sommes qui se sont accumulées année après année nous plombent encore aujourd'hui ! On va pas pleurer sur le lait renversé, mais il était quand même bon de dire que cet héritage pèse parfois sur les marges de manœuvre.

Enfin, dernier point, le budget. On vient d'avoir un débat d'orientation budgétaire, donc je vais parler sous le contrôle de Monsieur ROMAN qui a fait preuve d'une grande pédagogie et d'une absence totale de polémique...

(rires)

... et je vais essayer de dire aux personnes présentes l'enjeu budgétaire aujourd'hui.

.../...

Il y a ce que les économistes appellent la crise des ciseaux ou l'effet ciseaux. Et dans la culture, c'est particulièrement vrai. L'effet ciseaux, pourquoi ? Parce que nous avons d'une part la rigidité des coûts de fonctionnement qui pèsent de plus en plus lourd et auxquels la ville doit faire face, et d'autre part, la dynamique des besoins nouveaux, la dynamique qu'il faut insuffler. On parlait tout à l'heure de la BMVR, du Musée d'art, des sciences et des civilisations, ces deux éléments cumulés, rigidité des coûts de fonctionnement et dynamique des besoins nouveaux, créent une impossibilité budgétaire. Et cet effet ciseaux, cette crise des ciseaux -je reprends les termes qui sont généralement utilisés- nous oblige aujourd'hui à trouver une porte de sortie.

Alors là, je suis à la fois inquiet et parfois un peu énervé. Inquiet, Madame le Maire -je ne sais pas si vous le confirmerez- parce qu'il s'avère que parmi nos partenaires, car nous n'en sortons pas sans une politique partenariale, je pense à la Région, on assiste à un retour de l'anti-Lille que je ne supporte plus. Il n'a pas lieu d'y avoir de retour de l'anti-Lille ! Cette Ville est la capitale de la région et il n'y a aucune raison qu'on paie pour des raisons X ou Y ce retour de l'anti-Lille. Je crois qu'il faut savoir aussi porter ce discours.

Deuxième élément, c'est un peu l'objet de mon énervement et je regrette un peu l'absence aussi de Monsieur le Président Pierre MAUROY, c'est la porte de sortie communautaire. Aujourd'hui, et je ne suis pas le seul à le dire, je pense que l'échelon pertinent de l'ambition culturelle de cette métropole, de cette ville passe par la métropolisation des moyens et par le schéma culturel métropolitain. Autant vous le dire, et vous l'avez vu, je suis particulièrement inquiet du programme communautaire qui nous a été présenté parce que, en ce qui concerne la culture, je ne vois pas où sont les ambitions culturelles de cette métropole et je dirai même plus, on pourra, les uns et les autres ici, s'amuser à faire tous les plans sur la comète qu'on le souhaite, si ne nous trouvons pas une sortie et une ambition culturelle à l'échelle métropolitaine, alors tout ce que nous venons de dire n'a plus aucun sens.

En cela, Jean-Michel STEVENARD a trouvé une formule. Il souhaite que les engagements pris par la Communauté urbaine pour Lille 2004 soient continués et il avait trouvé cette formule du 1% culturel concernant le budget communautaire. Je me méfie toujours de ces notions de 1% parce que cela pourrait tout dire et ne rien dire, mais je crois qu'aujourd'hui il est temps -c'est notre deuxième proposition après celle des comités de pilotage- de créer un véritable lobby lillois de la culture - toutes tendances politiques confondues pourquoi pas ?- pour défendre, à chaque fois, là où l'on se trouve, l'ambition culturelle à l'échelle métropolitaine. Il faut qu'à l'intérieur de cette métropole, à l'intérieur de cette communauté urbaine nous puissions enfin être entendus et enfin avoir des éclairages sur l'Opéra, sur le Musée des Arts, des Sciences et des Civilisations, etc. etc. Il n'y aura pas de grande métropole sans ambition culturelle de la métropole, cela n'existe pas !

Enfin, permettez-moi de conclure, sans trop donner d'emphase, par une formule d'Hanna ARENDT, dans la Crise de la Culture qui est un très beau livre. Elle disait "L'homme se tient sur une brèche, entre un passé révolu et un avenir infigurable et seule la Culture lui permet de tenir sur cette brèche".

Eh bien, Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, nous sommes sur cette brèche et vous pouvez compter sur notre détermination, sur notre ambition, sur notre volonté de participer pleinement au développement culturel pour donner à l'avenir un visage un peu plus avenant, un peu plus d'espoir, et faire en sorte que la culture soit cet outil de développement dont nous avons besoin.

Merci.

.../...

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur LESERRE. C'était effectivement une intervention intéressante et sur laquelle nous pourrions revenir dans quelques instants.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, dans un monde où la culture a tendance à souvent évacuer la civilisation, il est important effectivement de voir ce que l'on met derrière cette nouvelle religion moderne qu'est la culture.

Il existe une tradition française où l'Etat et les collectivités ont un rôle de jugement esthétique et un rôle dans la définition des orientations culturelles.

Cela dit, nous faisons un constat amer. Pendant de nombreuses années, nous avons subi le vandalisme du patrimoine et des lieux de savoir. A la manière de ce que Saint-Just disait : "Ce qui nous constitue, c'est la destruction totale de ce qui nous est opposé".

Nous avons aussi connu un certain nombre d'échecs tels que l'égal accès à la culture proclamé pourtant par la Constitution de 1946. Or, la diffusion de la culture pour tous est souvent contredite par le règne de la culture pour tous, alors que, dans le même temps, le patrimoine est pris dans un sens évolutif, loin de toute identité.

Nous sommes également confrontés à un penchant dangereux qu'est le dirigisme culturel, qui n'est autre qu'une étape vers l'instrumentalisation de la culture de masse, vers la reconnaissance du loisir dans le développement culturel, vers la confusion entre culture et communication.

Pour reprendre Hanna Arendt que citait Loïc LESERRE, mais dans un autre ouvrage sur le totalitarisme, elle disait "Loin de se répandre dans la masse, la culture est détruite pour engendrer le loisir".

Après ces quelques considérations générales sur la culture, je crois qu'un examen des chapitres s'impose, voir finalement si la politique culturelle nous a fait passer, comme l'a dit un grand Ministre de la Culture, "de l'ombre à la lumière".

Je commencerai, si vous le voulez bien, par l'Opéra. L'Opéra où, malheureusement, nous avons subi 5 ans de fermeture, ce qui a constitué un silence lourd qui a pesé sur l'art lyrique et où l'on doit mettre évidemment en cause la carence de l'entretien et derrière cette carence de l'entretien la responsabilité des équipes municipales précédentes. Et sa promesse d'ouverture sans cesse différée. J'ai ici un communiqué de presse de 1998 qui prévoyait la réouverture de l'Opéra de Lille dès l'année 2000. Nous savons que cette date est malheureusement dépassée et, la date prévue en 2003, nous ne sommes pas persuadés qu'elle sera respectée.

Le problème de l'Opéra, je crois que c'est le problème des formations à demeure. Nous subissons la concurrence des grandes scènes lyriques belges et quand j'entends les discours, pas forcément cohérents, sur le nombre de productions, entre ce que dit Madame CULLEN et ce que dit Madame SONRIER, je finis par me poser la question de la rentabilisation de ce lieu par des chanteurs qui devraient davantage être engagés sur le temps qu'à la représentation. Je crois que nous gagnerions largement à reconstituer des troupes dans ce type de structure.

Le problème évidemment se pose pour le financement. Nous contribuions à hauteur de 20 millions de francs avant sa fermeture, le budget prévu pour 2004 est de 40 millions de francs, des redéploiements seront nécessaires. Je souhaite que, dans ce domaine, nous évitions des solutions durables, à la manière de l'Opéra du Nord qui a lamentablement capoté en trois ans d'existence.

.../...

En matière de patrimoine, je dois dire que nous sommes sidérés de constater que l'inventaire est tout à fait lacunaire en la matière. Pour lister un certain nombre de monuments et de bâtiments prestigieux qui ont fait l'objet soit d'un abandon, soit d'un mauvais entretien, on citait la Porte de Roubaix qui a été longtemps enserrée dans le béton, l'Hospice Gantois qui a été vendu au totalitarisme des investisseurs, le Palais Rihour qui est le reste d'un somptueux monument qui n'a pas été entretenu pendant des siècles, l'église de Saint-Maurice au chevet de laquelle la Ville est penchée depuis 7 ans, les Grands Magasins qui sont abandonnés, bien que nous n'en soyons pas propriétaires, même les plans-reliefs dont certains ont été renvoyés à Paris faute de place.

Madame le Maire, il nous faut accélérer cette restauration des monuments car notre ville est de plus en plus touristique et nous sommes évidemment jugés par ce regard extérieur.

Il y a aussi un patrimoine qui est tout à fait sous-utilisé. Je citerai juste pour mémoire le patrimoine campanaire.

En matière de danse, le problème des lieux de répétition se pose tout à fait crûment et combien de projets de centres de développement chorégraphiques avons-nous vus passer en Conseil Municipal ?

Ce projet a été gelé, au nom de l'ouverture, sur des formes prétendues de nouvelles danses, comme le hip-hop. Et, malheureusement, c'est dans le cadre de l'Opéra que l'on va voir resurgir la danse, par le biais en particulier des résidences de chorégraphes.

En matière de bibliothèques, je ferai un état des lieux aussi préoccupant, même si je constate que beaucoup de nos concitoyens ont un appétit réel de culture et que le taux des inscrits est largement supérieur à la moyenne nationale. Cela dit, il ne faut pas s'en cacher, nos budgets sont très inférieurs à ce qui existe en France. Cela a été évoqué, les bâtiments de la bibliothèque centrale sont très vieillots et, en matière d'accessibilité, l'accueil est une donnée tout à fait essentielle pour favoriser la lecture publique.

En matière de théâtre, nous avons sacrifié toute une génération de comédiens, avec la fermeture de la classe professionnelle au Conservatoire en 1992. Je pense que, comme nous, vous êtes très chagrinée que personne du Nord/Pas-de-Calais ne soit sorti du Conservatoire de Paris.

Le chemin à faire reste long pour rivaliser avec le TNS ou avec VitteZ à Chaillot. Que penser effectivement du chemin qui reste à faire quand nous avons connu trois projets de budget en la matière depuis 1999, quand il est prévu un accueil provisoire jusqu'en 2004 et quand le statut de cette école n'est toujours pas connu ?

J'en viens -et je terminerai par là- aux musées.

On a évoqué le Musée d'histoire naturelle et sa grande richesse dont la rénovation est toujours reportée plus loin. On n'a pas évoqué la disparition du Musée Industriel, témoin des mutations industrielles du 19ème siècle, on n'a pas évoqué la mort lente de l'Espace Croisé qui apportait un regard tout à fait intéressant et critique sur l'urbanisme de notre siècle, on n'a pas évoqué non plus l'extension de Beaubourg, alors que Monsieur ALLAGON est Ministre de la Culture.

Juste un petit mot sur le Conservatoire. Il a été évoqué l'incohérence qui existe entre le public et le financement et je vous accorde que cette situation est tout à fait anormale. Mais que dire après la réouverture d'un auditorium qui a été fermé pendant 11 ans, Mesdames, Messieurs, depuis un incendie en 1991 ? Cela est tout à fait scandaleux. La réouverture de cet auditorium mériterait une grande réflexion sur les missions du Conservatoire, l'adaptation des capacités d'accueil, la proposition de pédagogie quasiment au cas par cas, la manière aussi de déceler un certain nombre d'emplois nouveaux.

.../...

Je ne parlerai pas non plus, puisque cela a été évoqué, de la disparition du Festival de Lille et d'un certain nombre de carlingues culturelles en perte permanente, comme l'Aéronef et le Biplan.

Une petite transition avec les cultures urbaines que nous dénonçons souvent. Quand je vous vois financer ce type de culture, auquel je ne suis pas opposé par principe, j'ai un peu le sentiment que, par peur de manquer de changement culturel, vous pensez finalement accompagner une culture d'avant-garde.

Et finalement, c'est cette bonne conscience qui vous fait perdre la frontière qui devrait exister entre le tag et le graff. Madame CULLEN nous avait fait une sortie à l'époque quand nous avions dénoncé justement cet espèce de flou qui peut encadrer la politique de promotion que vous faites du graff et son institutionnalisation.

En conclusion, je dirai que, après la perturbation de l'ère des grands travaux, il faut faire un certain nombre de constats.

Premier constat, l'incapacité récurrente de la Ville à gérer un certain nombre d'équipements culturels. J'en veux pour preuve le Sébastopol dont la délégation de service public a généré une certaine croissance de public.

Deuxième constat, la nécessité de mieux appréhender nos dépenses culturelles par une meilleure programmation, par un suivi budgétaire tout à fait précis.

Regretter aussi, et en contradiction finalement avec la logique budgétaire développée par Monsieur ROMAN, un certain abandon de la culture de proximité. Quand on sait tout ce que Le Prato essaie de faire et les couvertures qu'il essaie de tirer à chaque fois, on ne peut pas dire qu'il a toujours été aidé et soutenu par la Municipalité, principalement du fait du manque de structure intermédiaire dans la ville.

Enfin, et la réflexion se doit d'être plus métropolitaine, il nous faut nous affranchir d'un certain nombre de tutelles, ce qui passe évidemment par une discussion, une redéfinition du fonctionnement de l'ensemble des structures culturelles.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Madame PHEULPIN-COQUEL.

Mme PHEULPIN-COQUEL - Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues, comme vous tous ici, les Verts se réjouissent qu'un débat sur la politique culturelle lilloise ait lieu ce soir, même si nous regrettons que la salle se vide peu à peu, mais l'exercice est passionnant, donc allons-y.

C'est l'occasion pour chacun ici de mettre en valeur toute la réflexion déjà engagée depuis le début du mandat et aussi de noter les améliorations possibles et de signaler quelques-unes de nos inquiétudes.

Et puisque la culture est au centre du débat de ce soir, je me permettrai d'entamer cette intervention par quelques mots de remerciement à Catherine CULLEN et à l'ensemble de ses services avec qui nous travaillons en toute confiance.

.../...

Je me permettrai aussi d'entamer ce propos par quelques remarques d'ordre général, sur ce que représente, pour nous les Verts, la culture dans un contexte national aujourd'hui un peu plus difficile encore. Je ne vais pas m'attarder sur cette baisse malheureuse de 5,5% des crédits culturels par le Gouvernement de Monsieur RAFFARIN. Je rappelle aussi les difficultés croissantes des intermittents du spectacle qui, dernièrement, ont manifesté massivement dans toutes les grandes villes de France.

Quelques remarques d'ordre général. Vous avez tous un peu défini la culture et ce qu'elle pouvait représenter pour les uns et les autres. Il est vrai que les artistes inventent des signes, agencent les images et racontent les histoires qui nous permettent de vivre ensemble. Ils contribuent tous à ordonner le monde de nos représentations et, comme cela a été dit, vous l'avez bien rappelé, Madame le Maire et l'ensemble des participants, l'art et la vie culturelle ouvrent des espaces, introduisent et articulent des questions agitatives qui participent fondamentalement à la fondation de la citoyenneté. L'art et la culture ne sont donc pas, comme il est parfois admis, des suppléments d'âme mais sont bien l'une des bases de la vie individuelle et collective.

Pour revenir plus précisément sur la politique culturelle de la Ville de Lille, cette politique culturelle s'est pendant longtemps orientée vers une stratégie d'embellissement de l'image de la ville, avec la création de grandes institutions dans les différentes disciplines, un orchestre national, un théâtre national, un musée national, autant d'exemples d'une culture structurée autour de pôles dits d'excellence qui remplissent aujourd'hui parfaitement leur rôle, en confortant l'image d'une ville européenne au carrefour des grands enjeux.

Et pourtant, peu à peu les artistes, les collectifs, les compagnies désertent la ville de Lille qui n'offre pas des conditions équivalentes à celles qu'a proposées par exemple Roubaix.

Comme l'a rappelé Catherine CULLEN tout à l'heure, les acteurs culturels réclament des lieux de travail, des lieux de répétition, des lieux de création qui leur permettent, dans la durée et non sur des actions ponctuelles, d'engager un travail réel de rencontre et de dialogue entre les différents champs de la création. La Malterie est un exemple réussi.

L'offre culturelle lilloise, en terme d'espaces, reste très insuffisante, cela a été dit d'ailleurs. Pourtant, ces lieux doivent être des espaces de carrefours, des centres de croisement pour toutes les formes d'invention et d'innovation. Les artistes qui investissent ces lieux doivent aussi être capables de sortir de leurs murs et de travailler sur tous les champs d'un territoire afin de contribuer à la réappropriation de la ville par les habitants.

Je m'arrêterai sur la question sémantique qui n'est pas anodine. Lorsque nous entendons dire "il faut requalifier ces nouveaux lieux culturels, les friches", c'est-à-dire par exemple les Maisons Folie, lorsque nous entendons dire "il faut recenser les lieux intermédiaires quartier par quartier afin de les proposer aux artistes et créateurs", nous sommes d'accord évidemment.

Mais gardons-nous de penser qu'ils sont intermédiaires ou nouveaux. Un artiste que nous avons récemment rencontré nous disait : "Nous ne sommes ni intermédiaires, ni nouveaux, nous ne faisons que reprendre les questions oubliées". Et cette qualification donne l'impression effectivement un peu désagréable pour les artistes qui investissent ces lieux que leurs projets sont maintenus dans la fragilité, manque de moyens, difficulté d'agir dans la durée.

La Ville de Lille, Catherine CULLEN l'a finalement bien rappelé, doit démontrer sa réelle volonté et sa capacité à soutenir ces lieux alternatifs de création et de diffusion par des investissements et des crédits de fonctionnement suffisants et sur le long terme.

.../...

Puisqu'il est ici question des lieux, saluons l'ouverture prochaine d'une école professionnelle d'art dramatique qui devrait insuffler une énergie nouvelle dans la création et le travail artistique dans la ville. Mais cette ouverture ne doit pas faire oublier que sur le territoire lillois, une autre école de formation professionnelle, reconnue nationalement, existe depuis dix ans au sein du Centre des Arts du Cirque de Lomme. Outre cette activité, ce centre est également lieu de création, lieu de ressources, lieu de formation et de documentation. Il mène de front de nombreuses actions de sensibilisation, plus de 900 praticiens, un projet d'action culturelle avec une programmation régulière, un festival reconnu, un studio de création artistique pour équipes émergentes et une école professionnelle.

C'est un lieu réel de mixité sociale et de croisement des publics où se côtoient régulièrement de jeunes enfants et des artistes en répétition. Cet équipement et l'importante équipe qui le fait vivre sont complémentaires avec d'autres équipements lillois dans une ville qui doit permettre la participation à la culture de tous, que ce soit en tant qu'acteur ou comme spectateur.

Il lui manque pourtant, à cette école, la reconnaissance et un réel soutien de la Ville de Lille, ce qui l'empêche peut-être de bénéficier de financements de la Région et de l'Etat. La Ville de Lille doit pourtant être fière de cet équipement innovant, dynamique, unique en France et vers lequel de nombreux habitants se rendent pour une pratique artistique partagée par le plus grand nombre et qui renaît partout en France.

Si la question des lieux est considérée à juste titre comme une priorité, nous considérons qu'une politique culturelle se construit aussi si on décide de replacer les artistes au centre de ces politiques de développement.

Ces politiques doivent s'inventer autour d'un choix d'artistes et de projets avant de se structurer autour d'un développement d'institutions ou d'édifices aux projets parfois trop flous, parfois sans désir.

Il ne s'agit pas d'évoquer aujourd'hui Lille 2004 dans ses détails mais peut-on simplement insister sur un point ?

Sur le fait que cet événement et les manifestations qui le structurent doivent être une formidable occasion à ne pas manquer d'inventer cet autre rapport de l'artiste à la cité. Tous les quartiers de la ville doivent être des endroits attractifs et exemplaires. Le centre pourrait alors être déplacé suivant les événements et les manifestations. Aujourd'hui, ce sont peut-être -permettez-moi de le dire- simplement les bibliothèques-médiathèques qui jouent ce rôle quotidiennement en tout cas grâce à une politique active d'animation et une implication permanente du personnel. Mais cela est insuffisant.

Chaque quartier pourrait choisir une équipe artistique qui aurait la responsabilité, les moyens et le temps d'une implantation avec des missions de création, de formation et de sensibilisation des populations. C'est autour de ces équipes que pourraient se formaliser des lieux et des structures au service d'un projet global.

Pour ne plus dissocier la création artistique du développement culturel, nous proposons de demander à tout projet artistique d'imaginer une action de sensibilisation des populations dans la ville et, inversement, de permettre aux intervenants en milieu scolaire ou social de pouvoir présenter leur travail artistique aux habitants avec lesquels ils travaillent. Pas d'atelier sans spectacle et réciproquement.

On peut encore imaginer un système de parrainage qui incite les grandes institutions à prendre en charge, pendant un temps donné, le suivi d'une équipe artistique afin de lui permettre d'acquérir le savoir-faire administratif et technique pour se constituer en compagnie autonome. Bref, Lille

.../...

2004 doit aussi être un temps de débat permanent entre politiques, habitants et professionnels, un laboratoire permanent d'invention.

Enfin, et c'est le dernier point sur lequel nous souhaitons insister, pour construire une politique culturelle à Lille, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion à l'échelle communautaire. La Communauté Urbaine s'est d'ailleurs engagée depuis quelques mois, en partenariat avec l'Etat, la Région, le Conseil Général, et avec le concours de l'Agence d'Urbanisme et de nombreux acteurs culturels, à élaborer un schéma de développement culturel de la métropole.

Ce projet vise à élaborer un diagnostic et une série de préconisations pour le développement culturel de la métropole lilloise.

Il doit également contribuer à définir plus précisément l'intérêt communautaire dans le cadre de la prise de compétences culturelles de Lille-Métropole Communauté Urbaine sur les équipements et réseaux d'équipements culturels.

Des questions se posent, entre autres, sur l'avenir de certains équipements de centralité ici à Lille. Par exemple, qu'advient-il du Musée d'histoire naturelle ?

C'est une question à laquelle la Communauté Urbaine devra répondre alors que tout le monde s'accorde, et je ne vais pas détailler, sur l'extraordinaire richesse patrimoniale de ce musée. Nous ne pourrions pas faire l'impasse sur cet équipement dont le rayonnement dépasse très largement la métropole.

Le débat se posera à l'avenir de la même manière sur d'autres équipements existants ou à venir, mais c'est aujourd'hui le Musée d'histoire naturelle qui nous préoccupe en priorité.

Je n'allais pas évoquer la question d'une éventuelle bibliothèque-médiathèque à vocation régionale, mais je vois que cela a été évoqué par tous les intervenants, aussi j'enfonce le clou et je dis effectivement que c'est un beau projet sur lequel il faudra travailler avec la Communauté urbaine.

En conclusion, je ne citerai pas Hanna Arendt, mais plutôt un musicien de jazz que vous connaissez peut-être, Bernard Luba qui a eu cette formule : "Il ne faut surtout pas se contenter des politiques conservatoires, naturelles et tellement faciles à mettre en place, mais plutôt oser plus encore des politiques conversatoires culturelles".

Et c'est une manière, pour nous les Verts, de revenir sur l'un de nos thèmes de prédilection, la participation, sur ce souhait répété maintes fois, que les élus que nous sommes ne doivent pas craindre que la création artistique et la rencontre avec les habitants choquent, provoquent, avertissent, réveillent les gens qui doivent à leur tour s'entremêler de la politique culturelle à Lille avec les professionnels.

La politique culturelle de la Ville s'est construite dans une action volontariste et labellisée. Elle doit se poursuivre aujourd'hui dans la complémentarité contradictoire de projets qui se fondent sur d'autres valeurs artistiques et sur d'autres processus de production.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

.../...

Si vous le permettez, en accord avec Catherine CULLEN, je vais répondre sur deux ou trois points puisque nous venons de décider avec Michel CUCHEVAL de reporter la communication qu'il devait faire sur la politique concernant les personnes handicapées au mois de décembre. Il serait mieux en effet que l'on traite ce sujet à une heure moins tardive et devant un public plus important.

Je remarque d'ailleurs, et je les remercie, qu'un certain nombre de Conseillers de Quartiers et de Lilloises et de Lillois sont restés avec nous, j'imagine donc qu'ils préfèrent la culture au sport puisqu'il y a ce soir France-Yougoslavie sur TF 1. Je les remercie d'autant plus et je vous promets que je vais être très rapide.

D'abord, je voudrais remercier Loïc LESERRE et Sarah PHEULPIN-COQUEL de la qualité de leur intervention après l'exposé tout à fait essentiel de Catherine CULLEN.

Pour aller à l'essentiel, je voudrais dire à Loïc LESERRE que, bien évidemment, nous partageons, et ce n'est pas Sarah PHEULPIN-COQUEL qui dira l'inverse, l'importance de la lecture parce que nous savons que c'est la base et que c'est souvent la première étape du passage à la culture.

Je ne reviens pas sur la médiathèque régionale, c'est un sujet dont nous devons parler avec la Communauté Urbaine, Pierre MAUROY en a d'ailleurs déjà parlé et c'est sans doute dans ce cadre -quand ? je n'en sais rien- que nous pourrions éventuellement trouver des solutions.

J'en viens à la deuxième question posée par Loïc LESERRE concernant le musée des arts ou musée des civilisations ou encore musée des arts, des sciences et des civilisations, on peut l'appeler ainsi. L'année dernière, on a fait faire un bilan de notre Musée d'Histoire Naturelle par le Ministère de la Culture. Sur les sept spécialités reconnues en général dans ce type de musée d'histoire naturelle, des arts, des traditions, des civilisations, il est présent dans cinq, quatre au niveau international, au niveau mondial, une au niveau européen. C'est dire la richesse de ses collections.

Mais il est vrai qu'on ne peut pas tout faire en même temps, le Musée des Beaux-Arts, l'Opéra -j'en parlerai dans quelques instants-. Je dis très simplement que je crois avoir vu les trois musées des civilisations les plus modernes aujourd'hui et notamment celui de New York et celui de Berlin. Si l'on souhaite que ces musées ne soient pas un lieu où on vient une fois mais un lieu où on vient et où on revient, il faut qu'il y ait énormément de matériel interactif, Internet, des films, des capacités d'aller vers des lieux ressources, et pas seulement la présentation d'objets qui doit d'ailleurs, si on souhaite effectivement qu'elle soit bien faite, être réalisée avec beaucoup d'espace.

C'est donc un projet excessivement coûteux. Je suis allée à Berlin récemment pour voir le dernier musée, c'est extrêmement coûteux mais je pense que notre métropole a besoin de ce musée et ce d'autant plus, comme vous le disiez, que nous avons une équipe extraordinaire derrière ces collections remarquables.

Nous sommes donc tout à fait d'accord pour travailler sur ce projet qui mérite plus qu'un simple accroissement de ces locaux mais véritablement repenser un musée des civilisations et des arts qui soit à la hauteur du XXIème siècle et nous en avons les moyens par les collections dont nous disposons.

Un mot sur l'art contemporain.

Bien évidemment, et vous l'avez vu, depuis un an et demi, nous essayons de faire en sorte, avec Catherine CULLEN et avec toute l'équipe de ceux qui travaillent pour la culture, que tous les arts, et notamment les arts contemporains -je voudrais dire à Philippe BERNARD que « arts

.../...

L'ONL, par son action continue envers de multiples publics, est également exemplaire d'une politique culturelle décentralisée que peut mener une grande structure. Je rappelle qu'il est d'ailleurs notre partenaire dans l'action municipale, avec le Faubourg des Musiques et la programmation musicale des grandes expositions du Palais des Beaux-Arts. Enfin, chacun peut l'imaginer, l'orchestre sera un acteur majeur du nouvel opéra que j'ai évoqué à l'instant.

Avec le départ de Philippe LEFEBVRE qui, pendant 23 ans, a tant contribué au développement et au rayonnement de cet équipement, le Conservatoire National de région engage désormais une nouvelle étape. Nous avons la volonté de l'ouvrir encore plus sur la Ville, en proposant à ses orchestres de professeurs et d'élèves - il y en a 7 en tout - de se produire dans les quartiers de la ville et en faisant venir un public élargi dans ce magnifique auditorium de 400 places qui vient d'être restauré. Nous allons d'ailleurs l'inaugurer avec Mme le Maire en janvier 2003.

Enfin, nous sommes en train de trouver une solution pour optimiser le fonctionnement de cet équipement, dont je vous rappelle que seulement 40% des 1541 élèves sont lillois, la Ville de Lille apportant à elle seule 70% des 5,4 millions d'euros de fonctionnement annuel.

Après avoir rencontré les Villes de l'agglomération lilloise avec Bernard ROMAN et après avoir examiné ce dossier avec la Communauté urbaine de Lille, je peux vous informer qu'une solution s'esquisse aujourd'hui, grâce à une participation envisagée de Lille-Métropole à ce fonctionnement, sur ses fonds de concours à hauteur de 1,5 million d'euros. J'en remercie vivement le Président Pierre MAUROY.

Enfin, Lille bénéficie, avec le Grand Bleu et l'Aéronef, d'un véritable pôle pour la jeunesse. Tout d'abord, je veux saluer le travail remarquable de Bernard ALLOMBERT au Grand Bleu, que nous soutenons activement. Je rappelle également que le Grand Bleu est partenaire de la Ville dans les quartiers avec le Faubourg des Musiques et le Marathon des Anneaux. Nous connaissons ses contraintes de fonctionnement et en attendant l'agrandissement de ses locaux, actuellement à l'étude, le Grand Bleu peut dès aujourd'hui disposer, pour ses compagnies en résidence, de deux plateaux de répétitions à Fives. Je reviendrai d'ailleurs plus longuement, dans quelques minutes, sur les lieux de répétitions dans la ville car nous avons bien avancé dans ce domaine.

Nous voulons conforter l'Aéronef comme tête de réseau régional des musiques actuelles. Dans l'immédiat, d'importants travaux sont en cours : 1.350.000 euros pour améliorer l'installation actuelle des locaux, créer des espaces de travail et de répétitions et mieux accueillir le public.

Par ailleurs, dans le cadre de la Politique de la Ville, nous soutenons l'Aéronef hors les murs, le projet de formation initié par Jean-François DRIANT pour développer la professionnalisation des troupes et des compagnies dans les quartiers autour des musiques actuelles.

Notre deuxième objectif est de mettre en œuvre un nouvel aménagement culturel du territoire en rééquilibrant l'offre culturelle entre les quartiers. La vitalité artistique et culturelle de Lille est très forte dans les quartiers et je veux la renforcer, faire en sorte que l'ensemble de l'offre culturelle lilloise soit partout de haut niveau. Les publics doivent pouvoir circuler dans la ville, choisir selon leurs goûts, mais le critère de l'offre doit toujours être celui de la qualité, quels que soient le lieu, le type de spectacle ou d'activité proposé.

Dans ce contexte, la lecture publique et la musique sont deux axes essentiels de notre action. En saluant l'action de Sarah PHEULPIN-COQUEL, conseillère municipale déléguée, je vous confirme, avec l'ouverture prochaine d'une 7ème bibliothèque de quartier au Faubourg de Béthune, notre volonté d'accroître leur mise en réseau.

.../...

contemporains » et « cultures urbaines », ce n'est pas exactement la même chose, c'est-à-dire que tous les créateurs aient effectivement des lieux pour créer, des lieux pour répéter et des lieux de diffusion.

Je ne reviens pas sur ce qu'a dit tout à l'heure Catherine, cela a été vraiment un travail que nous avons mené en commun pour trouver ces lieux : des ateliers d'artistes dans les Maisons Folie, des plateaux de répétition rue Cabanis à Fives, pour la danse, pour les compagnies de théâtre, la Fabrique à Moulins. Nous allons, à la Halle au Sucre, mettre deux plateaux avec des artistes en résidence, un soutien aux résidences d'artistes proposé par la MAJT, l'Usine Dilor dans laquelle des plateaux vont être réservés pour les cultures urbaines mais aussi pour certaines compagnies de danse contemporaine liée aux cultures urbaines.

Bref, cela a été un de nos soucis permanents parce que si les artistes ne sont pas bien dans la ville, effectivement, la ville n'évolue pas. Or, elle a besoin d'être aujourd'hui un lieu de culture pour tous et pour toutes les cultures.

Je voudrais à cet égard dire à Philippe BERNARD qu'il y a là plus un problème idéologique qu'un problème de génération. Pour moi, des graffs et des tags, ce n'est pas du tout la même chose. Le tag, c'est un geste qui est en fait une incivilité, je le dis très simplement ; le graff, c'est une forme de création, qu'on peut aimer ou ne pas aimer. Aujourd'hui, à New York, ces graffs qui sont nés dans le quartier de Brooklyn sont dans les galeries de ce qui correspond à la rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris, c'est-à-dire les galeries les plus chic de New York, parce que c'est une forme d'art qui a été reconnue comme telle.

Le débat que nous avons eu avec les graffeurs dans la ville de Lille n'a pas été un débat de complaisance. Il a consisté à dire « vous graffez n'importe où, nous, nous avons deux possibilités : ou nous effaçons le lendemain ou vous acceptez de respecter un certain nombre de règles, c'est-à-dire qu'on en choisit les lieux, on demande à voir auparavant les maquettes car il n'est pas question de faire des graffs qui puissent porter atteinte à ceux qui vont les regarder ».

Nous avons travaillé avec ces jeunes qui se sont regroupés en association et qui depuis respectent les règles, c'est-à-dire qu'ils ne graffent pas ailleurs que sur les murs que nous avons choisis et qu'ils sont rentrés dans une logique, et je crois que c'est comme cela qu'il faut regarder la jeunesse et non pas comme la regarde le Front National. Ce ne sont pas des violents, ce ne sont pas des délinquants, ce sont des jeunes à qui il faut faire confiance, à condition qu'ils respectent les règles que nous avons fixées.

Et c'est comme cela qu'on a travaillé avec eux et je me réjouis aujourd'hui que le graff prenne sa place comme la musique électronique dans notre ville.

Dorothee DA DILVA a accueilli au Grand Palais une soirée de la musique électronique, que certains peuvent appeler une rave partie. Cela s'est passé sans aucun problème, des milliers de jeunes étaient présents de 10 heures du soir à 10 heures du matin. Nous avons défini avec eux les règles avant, de toute nature, et les choses se sont extrêmement bien passées.

Il faut qu'on rentre avec les jeunes de notre ville dans un dialogue où nous ne cédon rien au respect des autres et au respect des règles, mais où nous acceptons qu'ils soient eux-mêmes. Et, je regrette, moi ce n'est pas ma culture, mais peut-être que Philippe BERNARD, même s'il est plus jeune que moi, ne comprend pas que la culture évolue avec le temps, que chaque génération porte sa propre culture, et que notre devoir c'est de reconnaître chacune de ces générations, dès lors qu'elle respecte les autres.

.../...

Donc, d'accord pour continuer à laisser une place à l'art contemporain dans notre ville, aux créateurs et à leur donner les moyens de diffuser.

Un mot sur l'Opéra.

Là aussi, soyons clairs. Nous avons un bâtiment, évidemment les travaux ont mis du temps et vous verrez que lorsque l'Opéra va rouvrir, il sera ouvert à l'ensemble de la ville.

J'ai demandé qu'il y ait une troisième tranche à cet Opéra pour deux raisons : d'abord, pour ouvrir l'Opéra sur la ville, il y aura un café, ce n'est pas l'essentiel, mais il y aura une capacité de circuler à l'intérieur de l'Opéra et d'aller écouter, dans la journée, des petits concerts dans la coupole qui est à l'intérieur. Je pense qu'on n'a pas le droit de faire des travaux aussi importants, dans un bâtiment comme l'Opéra de Lille, et de ne pas ouvrir cet Opéra vers de nouveaux publics.

Je suis une passionnée d'opéra lyrique, je ne fais pas partie de ceux qui pensent que l'opéra lyrique doit être réservé à certains. Je pense qu'avec les nouvelles mises en scène notamment, et nous avons fait ces investissements avec des images virtuelles, avec la vidéo, il y a un nouveau public qui sera heureux de venir écouter la Flûte Enchantée ou Carmen. Il ne faut pas considérer que l'opéra lyrique soit réservé à certaines catégories. En tout cas, je me refuse à le considérer. Les mises en scène modernes aujourd'hui s'ouvrent vers de nouveaux publics.

Mais nous avons décidé que l'Opéra, cela ne devait pas être seulement le lyrique, même si nous avons déjà travaillé, notamment avec le Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, pour réfléchir à ces co-productions. Et là, je suis en désaccord total avec Philippe BERNARD. Il n'y a plus un Opéra aujourd'hui qui se crée ou qui a envie de se créer en ayant des chanteurs en permanence. Car, au contraire, la diversité et la réduction du coût c'est de faire des co-productions, c'est de faire circuler des équipes, c'est de travailler avec d'autres et non pas d'avoir, en permanence, des chanteurs, un orchestre, même si nous souhaitons, bien évidemment, que l'Orchestre National de Lille puisse être présent dans un certain nombre de nos productions.

Donc, nous voulons ouvrir l'opéra, non pas, comme j'ai cru le comprendre, vers le hip-hop, mais vers la danse moderne. La danse moderne c'est ce qui fait aujourd'hui que de nombreux jeunes rentrent dans un opéra, rentrent au Châtelet à Paris, rentrent au Théâtre de la Ville à Paris, pour ne prendre que quelques exemples, c'est-à-dire Anna-Thérèse de Kersmaker, c'est-à-dire Carline Carlson, William Forsythe, qui seront tous présents d'ailleurs à Lille 2004, avec des créations mondiales.

Il faut que les jeunes dans la ville aient envie d'aller à l'opéra, comme ils ont envie d'aller à l'Aérodrome, parce que la danse moderne fait partie aujourd'hui d'un mode d'expression qui traduit, comme le disait très bien Sarah tout à l'heure, certains de nos sentiments, certaines de nos recherches sur l'avenir des hommes.

Et puis, cet Opéra sera aussi capable d'accueillir les musiques du monde. Vous le savez très bien, il y a des productions en Chine, à Moscou, en Amérique du Sud. On ne va pas faire des concerts de djembé à l'Opéra, non, mais il y a des grandes productions qui permettent de connaître les cultures du monde et qui s'adressent à tous les publics, de très haut niveau, et qui pourront être accueillies là aussi dans notre Opéra. Il aura par ailleurs deux compagnies de danse en résidence, puisqu'il y a un plateau de répétition de danse de tout premier niveau.

Peut-être n'en a-t-on pas assez parlé, mais en tout cas, quand on parle de ces sujets, tâchons quand même de nous référer aux faits, c'est-à-dire à ce que nous voulons faire de ce nouvel opéra.

.../...

Je ne reviendrai pas sur le centre chorégraphique. Je redis que nous souhaitons faire un centre chorégraphique à Fives, non pas celui qui nous avait été proposé et qui visait à accueillir des chorégraphes internationaux en résidence à Lille. Car cela avait un coût beaucoup trop important pour notre Ville et cela ne répondait pas aux besoins des Lillois et des Lilloises qui, eux, veulent pouvoir avoir des cours à un très haut niveau, danse classique et danse moderne, à Lille et un lieu de diffusion pour l'ensemble des troupes régionales. C'est cela que nous voulons faire et que nous ferons dès que nous en aurons les moyens à Fives.

Un mot sur les moyens.

Nous avons augmenté le budget de la culture de 10% l'année dernière et de 15% en ce qui concerne les moyens en personnel. Nous continuerons cette évolution, mais -Loïc LESERRE le sait, la culture, c'est mon jardin secret, c'est ce qui me passionne- on peut aller chercher beaucoup d'argent à l'extérieur. Je reviens sur ce que nous avons fait sur le patrimoine, le travail avait été entamé par Jackie BUFFIN qui avait fait une charte du patrimoine dans notre ville. La Ville de Lille n'était jamais allée chercher de l'argent auprès de l'Etat en ce qui concerne le patrimoine.

Pour 2004, mais cela a été signé bien avant et avant même d'ailleurs que l'on soit capitale culturelle 2004, nous avons un programme de 120 millions de francs dans lequel l'Etat finance 40 millions, le Conseil Général, autour notamment des portes et des fortifications, 40 millions et 40 millions pour la ville de Lille.

C'est-à-dire que nous avons été capables, par la qualité du travail que nous avons réalisé, d'aller chercher les 2/3 du coût à l'extérieur, ce qui, évidemment, est tout à fait intéressant pour les Lillois, alors que toutes les portes, les églises, les grands bâtiments vont effectivement être restaurés.

Pour Lille 2004, nous reviendrons sur son bilan financier, la Ville de Lille recevra beaucoup plus que ce qu'elle apporte et cela est bien normal puisqu'elle est la capitale culturelle.

Je tiens à vous dire, par exemple, que ce soir, après deux accords la semaine dernière, nous sommes déjà à 50 millions de francs de mécénat que je suis allée chercher franc par franc auprès d'un certain nombre d'entreprises qui arrivent aujourd'hui et qui nous accompagnent sur des politiques et qui, pour certaines, sont prêtes à nous accompagner après 2005.

Alors, comme Loïc LESERRE, je crois qu'il faut que la Région, comme la Communauté Urbaine, nous aide. Par rapport à la Région, je suis, comme lui, inquiète de ce discours anti-lillois qui revient. Je ne l'ai pas connu puisqu'il était très présent à une période où je n'étais pas encore à Lille, dans les années 80.

Je voudrais rappeler, comme je l'ai fait récemment à la Communauté Urbaine, que la ville de Lille a beaucoup plus de personnes en difficulté que des villes voisines, que je préfère ne pas citer, des "banlieues chic" de Lille, et que la Ville de Lille, avec les impôts des Lillois, paie les loisirs de tous ces habitants : Marcq-en-Baroeul, Lambersart, Bondues ... pour ne prendre que ces exemples. Je le dis parce que je pense que les Maires partagent notre point de vue.

Mais aussi, pour prendre ceux qui nous critiquent le plus et qui sont contre la politique lilloise, Douai ou Valenciennes. Je suis allée moi-même défendre les dossiers à la Commission régionale, c'est le Maire de Douai et c'est l'Adjoint à la Culture de Valenciennes. J'ai d'ailleurs été amenée à en parler avec Jean-Louis BORLOO.

.../...

Donc, merci pour la qualité de ce débat, merci à Catherine et à très bientôt, au mois de décembre, où nous mettrons en premier la politique du handicap de Michel CUCHEVAL que je remercie.

Il veut dire un petit mot.

Monsieur CUCHEVAL.

M. CUCHEVAL - Un petit mot d'abord pour dire à mes collègues que s'ils ont échappé à mon intervention, ils viendront quand même la prochaine fois avec leur dossier.

Et ensuite pour vous remercier, Madamé le Maire, d'avoir bien voulu lancer l'année 2003 des personnes handicapées, le 2 décembre prochain, avec l'inauguration de l'exposition "Tous dans la ronde" dans ce grand hall. Merci.

A très bientôt, mes chers collègues.

Madame le Maire - Avant de partir, mes chers collègues, si vous voulez bien voter les délibérations. Aucune n'a posé de problème, donc je vous demande de voter en groupe l'ensemble des délibérations.

Qui vote pour ? (unanimité)

Je vous remercie.

Bonne soirée.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

02/915 - Conseil Municipal - Délégation de compétence au Maire - Modification.

02/916 - Conseils de quartier - Vacance de sièges - Désignation de membres.

02/917 - Commissions municipales - Composition - Modification.

Adoptés.

02/918 - Mission d'information et d'évaluation - Création et adoption du règlement intérieur.

02/919 - Mission d'information et d'évaluation - Désignation des membres.

Ces rapports ont été retirés de l'ordre du jour.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur ROMAN.
Adjoint au Maire

FINANCES

92/920 - Exercice 2002 - Transferts de crédits.

.../...

02/921 - Gestion de trésorerie - Constitution d'une ligne de trésorerie pour l'année 2003.

Adoptés.

Chemise n°3

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

02/923 - Patrimoine en Musique - Saison 2002/2003 - Programmation.

02/924 - Tarification " Patrimoine en Musique " - Saison 2002/2003.

02/925 - Catalogue Kijno - Vente des exemplaires - Situation.

02/926 - Musée d'Histoire Naturelle - Accès aux collections permanentes du Musée - Gratuité pour tous le premier dimanche de chaque mois.

Adoptés.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

02/927 - Patrimoine en Musique 2002 - Subvention à l'Association Domaines Musiques.

02/928 - Journées du Patrimoine 2002 - Attribution de subventions - Complément.

02/929 -Orgue de St-Michel - Restauration - Coût d'objectif - Nouveau plan de financement.

02/930 - Restauration de la sacristie de l'église Saint-Maurice, rue de Paris, suite au sinistre du 5 mai 2000 - Lancement de l'appel d'offres.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

02/931 - Etat du Personnel - Création d'un emploi d'attaché - Chargé de mission Lille 2004 - Coordination - Diffusion dans les quartiers.

Adopté.

(Séance levée à 21h20).